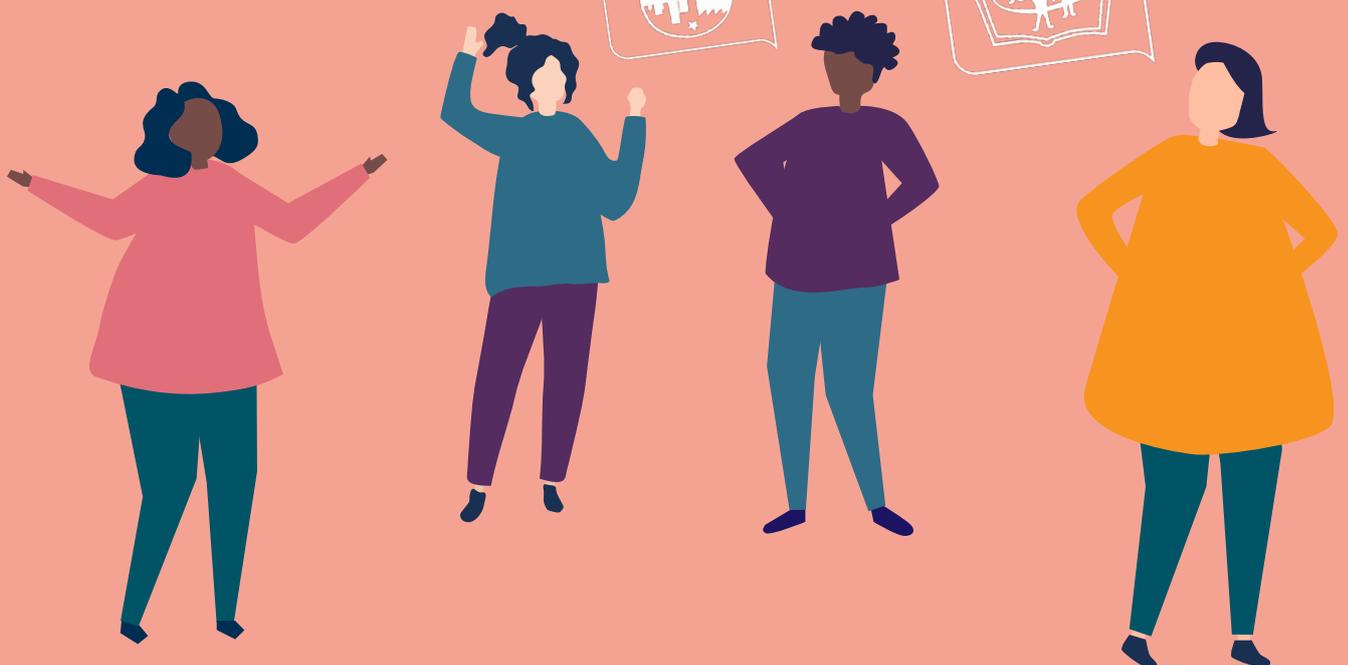


# JEUNESSE, OPPORTUNITÉS ET TERRITOIRES

LE MANUEL POUR LES JEUNES QUI SONT BIEN  
DÉCIDÉS À SE MÊLER DE CE QUI LES REGARDE !

LA CAMPAGNE DE DIALOGUE DES JEUNES  
AVEC L'EUROPE 2019 - 2020 A PERMIS DE  
CONSTRUIRE DES RECOMMANDATIONS EN  
FRANCE ET EN EUROPE POUR LA MISE EN  
ŒUVRE DES OBJECTIFS JEUNESSE !





## TABLE DES MATIÈRES

ÉDITO .....	3
LA MÉTHODE DU DIALOGUE STRUCTURÉ .....	4
LE DIALOGUE STRUCTURÉ EUROPÉEN .....	5
LA CAMPAGNE « JEUNESSE, OPPORTUNITÉS ET TERRITOIRES » .....	7
L'ANNÉE PROVOX 2019-2020 .....	8
LE PLAIDOYER C'EST QUOI ? .....	10
EXPLORER LA RÉOLUTION EUROPÉENNE DU CYCLE ..	11

### OBJECTIF JEUNESSE N°6 .....

#### « CRÉER DES OPPORTUNITÉS POUR LES JEUNESSES RURALES »

PROPOSITION 1: Favoriser et soutenir les initiatives locales et citoyennes de lutte contre toutes formes d'isolement en zone rurale par des espaces de vie et de sociabilité.....	14
PROPOSITION 2: Intégrer et valoriser l'engagement des jeunes issus de milieux ruraux dans les processus de décisions aux niveaux local, régional, national et européen.....	16
PROPOSITION 3: S'engager pour une politique de rapprochement des services publics aux populations rurales .	18
PROPOSITION 4: Créer des emplois à partir des besoins et des ressources du territoire mais aussi des envies des jeunes habitant.e.s .....	20
PROPOSITION 5: S'appuyer sur une politique européenne verte et durable pour réinventer les métiers de l'agriculture et favoriser la (ré)installation des nouvelles générations en zone rurale .....	22
L'OBJECTIF JEUNESSE N°6 VU PAR LA RÉUNION ..	24
ACTIVITÉ S'APPROPRIER LA THÉMATIQUE : SIMULATION DU CONSEIL DES JEUNES RURAUX AUPRÈS DE LA MINISTRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES.....	26

### OBJECTIF JEUNESSE N°7 .....

#### « UN TRAVAIL DE QUALITÉ POUR TOU.TE.S »

PROPOSITION 6: Favoriser l'insertion professionnelle de tous les jeunes en luttant contre les discriminations. . .	30
PROPOSITION 7: Généraliser les dispositifs de protections sociales les plus favorables à toutes les catégories de travailleurs .....	32
PROPOSITION 8: Repenser la conception du monde du travail en mettant l'humain au centre et en mettant du sens .....	34
PROPOSITION 9: Donner l'opportunité à tous les jeunes d'avoir des expériences d'engagements diverses et les reconnaître à leur juste valeur .....	36
PROPOSITION 10 : Repenser le système d'orientation et la formation des acteur.trice.s éducatifs. ....	38
ACTIVITÉ S'APPROPRIER LA THÉMATIQUE : « LA COURSE FAUSSÉE » - .....	40

### OBJECTIF JEUNESSE N°8 .....

#### « APPRENTISSAGES DE QUALITÉ POUR TOU.TE.S »

PROPOSITION 11: Créer une plateforme numérique d'information et mise en réseau pour les travailleur.euse.s jeunesse et ceux qui souhaitent le devenir .....	44
PROPOSITION 12: Lancer une campagne de promotion des métiers de travailleur.euse.s jeunesse afin de permettre une meilleure compréhension des enjeux liés à ces professions à l'échelle locale, régionale, nationale et européenne	46
PROPOSITION 13: Réglementer le secteur de l'animation vers plus de qualité en reconnaissant des droits et des devoirs dans les domaines de l'animation volontaire et professionnelle .....	48
PROPOSITION 14: Clarifier, reconnaître et valoriser, l'apport de chaque offre de formation : universitaire, professionnelle, volontariat de l'animation, fonction publique pour mieux réaffirmer leur complémentarité .....	50
ACTIVITÉ S'APPROPRIER LA THÉMATIQUE : CONSTRUIRE SA PROPRE CAMPAGNE DE PLAIDOYER ! .....	52

### LES RENCONTRES RÉGIONALES PROVOX ! .....

### ILS ONT PARTICIPÉ À LA CAMPAGNE « JEUNESSES, OPPORTUNITÉS ET TERRITOIRES » . . .

TOUTES LES INFOGRAPHIES DE CE MANUEL SONT TIRÉES DE LA GRANDE ENQUÊTE MENÉE PAR LE CNAJEP DE MAI À OCTOBRE 2019.

IL NE S'AGIT PAS D'UN TRAVAIL SCIENTIFIQUE MAIS D'UNE INITIATIVE COLLECTIVE DU GROUPE NATIONAL DE TRAVAIL DONT LES BIAIS ONT ÉTÉ IDENTIFIÉS.

PUBLICATION : AOÛT 2020

ÉDITEUR : CNAJEP

## ÉDITO

La fin de cette campagne Jeunesse, opportunités et territoires, s'écrit dans un contexte bien particulier : celui de la crise sanitaire du COVID-19. Cette crise n'est pas simplement sanitaire, elle **a mis en lumière et accentué des inégalités sociales, économiques déjà là bien avant elle** : comme celles de **trouver un emploi stable et rémunéré à sa juste valeur**, d'avoir des ressources fixes pour se loger, se nourrir, de participer à des espaces de décisions, d'être mobile, d'avoir le droit de tâtonner, d'expérimenter, de se tromper. **La crise sanitaire est venue pointer du doigt et amplifier ce qui relève pour les jeunes les plus précaires du quotidien.**

Cette crise nous montre peut-être une nouvelle fois que nous sommes au bout d'un système. Elle montre l'importance de maintenir les services publics, la solidarité, de soutenir les emplois qui permettent à la population de se nourrir, de se soigner... **Elle amène malheureusement à se précipiter et à trouver des solutions d'urgence dans un cadre démocratique restreint.** Alors qu'il semblerait plus judicieux de trouver enfin collectivement des solutions plus pérennes pour permettre à chaque personne de vivre dignement.

C'est le travail au long court réalisé par **des jeunes de toute l'Europe, qui n'ont pas attendu pour imaginer et faire des propositions politiques structurelles.** En effet, cette 7<sup>e</sup> campagne Provox a permis d'aborder trois objectifs de la stratégie européenne pour la jeunesse : objectifs jeunesse #6 Comment créer des opportunités pour les jeunes rurales, #7 Emploi de qualité pour tou.te.s et #8 Travail de jeunesse de qualité pour tou.te.s.

**Pendant 18 mois, la campagne Provox a donné la parole à 2000 jeunes** via la Grande Enquête et des rencontres régionales pour poser un diagnostic collectif sur ces 3 objectifs jeunesse. **Plusieurs rendez-vous ont permis à 350 jeunes de s'exprimer sur leur besoin, de construire une parole politique et de la partager avec des décideur.es.** En janvier 2020, au festival Provox installé à Amiens, à l'occasion d'Amiens, capitale européenne de la Jeunesse, 170 jeunes français et françaises de divers horizons se sont réunis. Ils se sont saisis de ces objectifs pour débattre, imaginer des propositions politiques concrètes en adéquation avec la voix et les besoins des jeunes. Ces deux jours ont été animés dans une démarche d'éducation populaire : **permettre à des jeunes de s'exprimer, de construire collectivement des propositions qui les concernent et d'en discuter avec des représentant.e.s politiques.** Les propositions qui sont ressorties amènent des réflexions sur le rapport au travail, l'engagement, la place de chacun.e dans la vie démocratique associative, institutionnelle, sur la place des services publics dans les territoires...

Dans ce manuel, **vous trouverez les propositions qui ont été construites**, validées lors de ce festival Provox et la résolution européenne votée en mai 2020 en accord avec les propositions et la participation de 56 000 jeunes européen.ne.s. **Qu'attendons-nous ? Portons-les collectivement, jeunes, moins jeunes, représentant.e.s politiques pour créer une société plus juste où chaque personne peut trouver une place.**

---

**Lucille Bertaud** - Vice-Présidente politique jeunesse du Cnajep  
**Frederick Pairault** - Président du Cnajep

# LA MÉTHODE DU DIALOGUE STRUCTURÉ

Le Dialogue Structuré **ne peut pas se résumer à une rencontre-événement** ou à la simple expression de doléances. C'est un processus **visant à aboutir à des attendus définis, c'est-à-dire un résultat** (résolution, loi, orientation, budget, dispositif, ...). Les formats de dialogue peuvent varier et les acteurs d'un processus sont libres d'être le plus créatif possible dans la conception de leur projet.



Le Dialogue Structuré est une méthode visant à **améliorer l'efficacité des politiques publiques** en favorisant le dialogue avec les citoyens et la société civile dans la conception, la mise en place, le suivi et l'évaluation de celles-ci.



Le Dialogue Structuré est fondé sur la notion de processus de participation. Il s'agit de mieux organiser des espaces existants de débats et de participation plutôt que d'en créer de nouveaux. Le Dialogue Structuré se caractérise par plusieurs principes complémentaires et interdépendants. Ces principes sont essentiels à respecter pour un engagement complet de chaque partie prenante et un vrai résultat politique. Ces principes, on les appelle **les 5 ingrédients du Dialogue Structuré** !



## MINI-JEU

Rayez les intrus pour retrouver les 5 ingrédients du Dialogue Structuré

- un copilotage du processus
- un espace physique
- des attendus définis
- un calendrier
- un sujet précis
- des modalités négociées
- des représentant.e.s élu.e.s

Réponses : les intrus : un espace physique, des représentant.e.s élu.e.s

# LE DIALOGUE STRUCTURÉ EUROPÉEN

## AU NIVEAU EUROPÉEN

L'Union Européenne est la première institution à avoir intégré un processus de Dialogue Structuré avec la jeunesse dans son fonctionnement décisionnaire en 2011.



Le conseil européen des ministres en charge des questions de jeunesse est amené à se prononcer tous les 18 mois sur une résolution co-construite avec des jeunes, des organisations de jeunesse et l'exécutif européen au terme de processus réguliers pilotés par :



Ce processus est caractérisé par des aller-retours entre ce groupe de pilotage, les États membres et les décideurs publics européens articulés autour de 3 temps clés : les conférences européennes de la jeunesse.

## AU NIVEAU NATIONAL

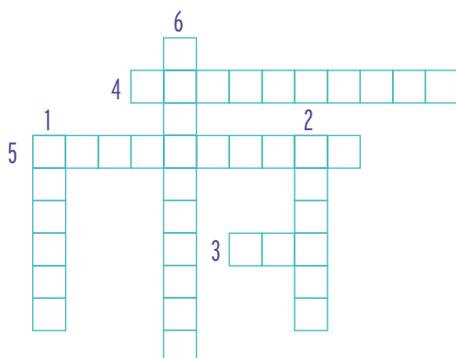


Afin d'animer ce processus tout en s'adaptant aux réalités de chaque État-membre, il existe dans chaque pays un Groupe National de Travail. Ce groupe rassemble, à minima, le Conseil National de la Jeunesse, le ministère en charge des questions de jeunesse et l'Agence Erasmus+ du pays concerné. En France, c'est le Cnajep, en tant que Conseil National de la jeunesse, qui coordonne les campagnes de Dialogue Structuré européen. Pour s'approprier le processus, le groupe de travail a décidé de l'appeler : Provox.

Pour la 7<sup>e</sup> campagne ce sont 25 associations et 4 crajep qui ont rejoint ce groupe de travail pour préparer et assurer le suivi de chaque Conférence européenne de la Jeunesse, mettre en place les consultations nationales, veiller à la mise en œuvre des décisions prises au niveau européen.



## MINI-JEU



## LES MOTS CROISÉS DU DS

- Je suis le nom de la plateforme française du Dialogue Structuré
- Je suis le réseau qui réunit plus de 70 mouvements de jeunesse et d'éducation populaire en France
- Je suis l'abréviation de la structure qui coordonne le Dialogue Structuré européen dans chaque pays
- Je suis le pouvoir exécutif européen siégeant au comité directeur du Dialogue Structuré
- Il y en a trois par cycle parce que dans l'Union européenne elle change tous les 6 mois
- Un ingrédient essentiel dans la conduite aérienne ou terrestre mais également dans le Dialogue Structuré européen

Réponses : 1. Provox / 2. Cnajep / 3. cnj / 4. Commission / 5. Présidence / 6. Copilotage

## LA STRATÉGIE EUROPÉENNE 2019-2027

Lors du précédent cycle de Dialogue Structuré européen **Jeunesse, Europe et Éduc Pop** en 2017-2018, 50 000 jeunes européen.ne.s ont pu contribuer à dessiner la nouvelle stratégie européenne pour la jeunesse. Adoptée, le 26 novembre 2018, elle a pour ambition de guider les politiques de jeunesse européennes pour les 8 prochaines années. À travers ce texte, l'Union européenne encourage la participation des jeunes à la vie démocratique, conformément à l'article 165 du traité sur le fonctionnement de l'UE. Elle soutient également l'engagement social et civique et vise à garantir que tous les jeunes disposent des ressources nécessaires pour participer à la société.

## LES 11 OBJECTIFS JEUNESSE

Les jeunes européen.ne.s ont plus particulièrement fait entendre leur voix dans la campagne **Jeunesse, Europe et Éduc pop** en écrivant les 11 Objectifs Jeunesse. Annexés à la nouvelle stratégie européenne pour la Jeunesse, ils deviennent le nouveau fil conducteur du Dialogue Structuré européen.



Découvre les 11 objectifs jeunesse en reliant le bon pictogramme avec le bon intitulé !



• A



• B



• C



• D



• E



• F

• #1. CONNECTER L'UNION EUROPÉENNE AVEC LA JEUNESSE •

• #2. ÉGALITÉ DE TOUS LES GENRES •

• #3. SOCIÉTÉS INCLUSIVES •

• #4. INFORMATION ET DIALOGUE CONSTRUCTIF •

• #5. SANTÉ MENTALE ET BIEN-ÊTRE •

• #6. SOUTENIR LES JEUNESSES RURALES •

• #7. QUALITÉ DE L'EMPLOI POUR TOUS •

• #8. APPRENTISSAGES DE QUALITÉ •

• #9. ESPACES ET PARTICIPATION POUR TOUS •

• #10. UNE EUROPE VERTE ET DURABLE •

• #11. ORGANISATIONS DE JEUNESSE & PROGRAMMES EUROPÉENS •

G •



H •



I •



J •



K •



Réponse : ID - 2A - 3F - 4K - 5C - 6E - 7B - 8H - 9I - 10G - 11J

# LA CAMPAGNE

## JEUNESSE, OPPORTUNITÉS ET TERRITOIRES

Cette campagne Provox a mis autour de la table pendant 18 mois, **56 000 jeunes européen.ne.s**, des politiques de tout niveau et les organisations de jeunesse. La 7<sup>e</sup> campagne s'est tenue sous le trio de présidence - Roumanie, Finlande, Croatie du 1<sup>er</sup> janvier 2019 au 31 juin 2020.

Cette campagne est la première lancée dans le cadre de la nouvelle stratégie européenne de la jeunesse 2019-2027. Pour s'appuyer véritablement sur la nouvelle stratégie européenne, chaque présidence a choisi un des objectifs jeunesse qu'elle souhaite explorer.

La tri-présidence : Roumanie - Finlande - Croatie a choisi de travailler sur 3 sous-thématiques toutes reliées à l'un des Objectifs Jeunesse :



**#6 DES OPPORTUNITÉS POUR LES JEUNESSES RURALES**



**#7 QUALITÉ D'EMPLOI POUR TOU.TE.S**



**#8 TRAVAIL DE JEUNESSE DE QUALITÉ POUR TOU.TE.S**



## LA RÉOLUTION EUROPÉENNE ET SON APPLICATION EN FRANCE

Après 18 mois de travail, le 16 juin 2020 le Conseil des ministres de l'UE a voté la résolution européenne finale du cycle.

Le Conseil de l'UE se compose des ministres chargé.e.s de l'éducation, de la culture, de la jeunesse, des médias, de la communication et du sport de tous les États membres de l'UE. En ce qui concerne la jeunesse, c'est Gabriel Attal, secrétaire d'État à la jeunesse d'octobre 2018 à juillet 2020 qui siège aux conseils.

Le rôle de l'UE dans les domaines de l'éducation, de la jeunesse, de la culture et du sport consiste à fournir un cadre de coopération entre les États membres. Le Conseil de l'UE adopte principalement des mesures d'encouragement et des recommandations car ces domaines d'actions relèvent de la compétence des États membres. Aussi une fois que la résolution est adoptée : il faut continuer le processus pour la faire appliquer en France. Pour cela nous avons construit ce manuel qui permet de donner des outils de plaidoyer à un groupe de jeunes, une organisation de jeunes ou de jeunesse, un collectif d'associations, ...



### MINI-JEU

Retrouve l'ordre chronologique des propositions politiques des jeunes de Provox jusqu'à l'adoption de la résolution européenne et son application européenne !

**A - Organiser des discussions en France autour de la résolution adoptée**

**B - Se mettre d'accord sur les priorités au niveau européen**

**C - Communiquer autour des propositions finalisées**

**D - Faire une enquête nationale et européenne**

**E - Demander des rendez-vous politiques**

**F - Amender, commenter le draft de la résolution européenne**

**G - Elaborer des outils de plaidoyer pour un portage collectif**

**H - Co-construire des propositions entre jeunes et décideur.e.s**

# L'ANNÉE PROVOX 2019-2020

2019

MARS

1<sup>re</sup> réunion du Groupe National de Travail : 25 associations ont été associées à cette campagne **Jeunes, opportunités et territoires.**



1<sup>re</sup> conférence européenne de la jeunesse à Bucarest : 300 jeunes européen.ne.s ont pu commencer à discuter des attendus du cycle, construire des questions pour l'enquête européenne, et élaborer un cadre de proposition sur l'objectif jeunesse #7 **Un emploi de qualité pour tou.te.s.**



2<sup>e</sup> conférence européenne de la jeunesse à Helsinki - 300 jeunes européen.ne.s réunis pour construire des recommandations sur l'objectif jeunesse #8 compris comme **un travail de jeunesse de qualité pour tout.e.s.**

JUILLET



Rencontre régionale Hauts de France

Rendez-vous politique avec le conseiller du secrétaire d'Etat à la Jeunesse pour préparer le conseil des Ministres de l'UE.

Rencontre regards croisés sur les métiers de l'animation autour de Valérie Becquet de l'Université Cergy Pontoise /EMA.

OCTOBRE

MAI

Évènement de lancement de la campagne à la cité fertile avec 70 jeunes.

Le Conseil de Ministres de l'UE a adopté une conclusion sur **les jeunes et l'avenir du travail** sous la présidence Bulgare.

SEPTEMBRE

Rencontre régionale Provox en Occitanie avec 20 jeunes et Irène Tolleret - députée européenne et des élu.e.s régionaux.

Rendez-vous politique avec les jeunes délégué.e.s et M. Dujol - le Directeur Interministériel à la Jeunesse.



Évènement de lancement à la Cité Fertile à Pantin

MAI-OCTOBRE 2019

1300 jeunes en France ont répondu à la Grande Enquête sur les 3 objectifs jeunesse européen et 30 000 jeunes dans toute l'Europe.





Rencontre régionale dans les Hauts de France avec **114 jeunes** pour construire des propositions sur les territoires de demain !

**NOVEMBRE**

**EU  
20  
20  
HR**

Hrvatsko predsjedanje  
Croatian Presidency of the  
Vijećem Europske unije  
Council of the European Union



- Dernière conférence européenne de la jeunesse à Zagreb pour commenter et débattre avec 300 jeunes européen.ne.s des priorités et des manques dans les propositions politiques pour l'écriture de la résolution finale du cycle.
- Publication du rapport de la Grande Enquête et des 14 propositions politiques des jeunes de Provox.

**MARS**

Adoption de la résolution européenne finale du cycle sur les 3 objectifs jeunesse.

**JUIN**

**2020**

**JANVIER**

Le festival Provox pour les jeunes qui se mêlent de ce qui les regardent. On s'est installé à Amiens, capitale européenne de la jeunesse 2020, pour deux jours avec 170 jeunes, 30 bénévoles et 15 décideur.e.s. **À partir de la Grande Enquête, 14 propositions politiques ont été construites !**

**MAI**



Dernier conseil des Ministres de l'UE du cycle - débat d'orientation sur les effets du Covid 19 sur les jeunes européen.ne.s et adoption de la résolution **Améliorer les perspectives des jeunes des zones rurales et éloignées.**



Votes finaux Festival provox à Amiens

# LE PLAIDOYER C'EST QUOI ?

Le travail de plaidoyer est un processus mûrement réfléchi, reposant sur des données probantes, destiné à influencer directement ou indirectement les décideur.e.s, les parties prenantes et toutes les personnes concernées afin qu'ils soutiennent et mettent en œuvre des actions allant dans le sens de la cause que vous soutenez.

Pour pouvoir faire un travail de plaidoyer efficace, il faut se poser un certain nombre de questions, faire un travail de recensement, identifier les bons interlocuteurs ; C'est ce que nous avons fait dans ce manuel pour vous faciliter la vie !

## COMMENT SE SERVIR DE CE MANUEL ?

16

PROPOSITION N°2

**INTÉGRER ET VALORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES ISSUS DE MILIEUX RURAUX DANS LES PROCESSUS DE DÉCISIONS AUX NIVEAUX LOCAL, RÉGIONAL, NATIONAL ET EUROPÉEN**

**PISTES DE MISE EN ŒUVRE EN FRANCE À DIFFÉRENTS ÉCHELLES**

- Permettre aux jeunes d'être acteurs du développement du territoire sur lequel ils évoluent en les accompagnant de parents
- Mettre en place des ateliers de réflexion sur la ruralité
- Faire des liens à l'échelle nationale et européenne

Des pistes concrètes pour être capable de répondre à la mise en place de sa proposition politique.

Ce pictogramme explicite le niveau d'intervention géographique : L pour Local, N pour National et E pour Européen et le degré d'influence à exercer : informer - influencer- décider

Avoir une proposition politique forte co-construite par un processus reconnu pour plus de légitimité.

17

**→ CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ**

**Loi de janvier 2017, les mineurs peuvent accomplir seuls tous les actes administratifs en relation avec la gestion d'une association**

**Avis du CESE Quelle place pour les jeunes dans les territoires ruraux ?**

- Rendre obligatoire une compétence « jeunesse » (16/19 ans) dans les Communautés de communes ou départements qui adhèrent aux actions du Plan Rural

**Les articles 54, 55 et 56 de la loi égalité et territoires**

- Art 54 instaure le processus de dialogue et de co-construction des politiques jeunesse.
- Art 55 incite les collectivités à créer des conseils jeunesse de moins de trente ans, chargés de formuler des avis et propositions.
- Art 56 les Ceser sont tenus de compter parmi leurs membres des représentants âgés de moins de trente ans d'associations de jeunesse ou de l'éducation populaire ...

**Plan d'actions du gouvernement Nos campagnes, territoires d'avenir sept 2019**

- Faire des projets associatifs pour la ruralité l'une des priorités du fond de soutien à la vie associative (FDVA) - notamment les initiatives portées par des jeunes ruraux dans leurs territoires.
- Intégrer un volet « jeunesse » dans les contrats de ruralité pour une meilleure prise en compte des enjeux qui touchent la jeunesse rurale et mieux territorialiser les politiques publiques en leur faveur.

Connaître le contexte politique : Être capable de savoir ce qui a déjà été fait sur le sujet pour pouvoir demander à améliorer/supprimer/inventer certaines choses.

**LES RESSOURCES**

- Prise en compte des jeunes ruraux et péri urbains par les intercommunalités et les pays, Jordan Parisse, 2019
- Parcours de jeunes maires de France, Isabelle Lacroix et Laurent Lardoux, N°29, Nov 2019

**→ CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE**

- Accroître les possibilités de participation des jeunes par différents moyens tels que l'animation socio-éducative locale et régionale, le volontariat, la création d'espaces pour les jeunes et l'usage des outils numériques.
- Soutenir une participation effective des jeunes par différents moyens disponibles à tous les niveaux, par exemple en soutenant les initiatives locales de jeunesse ou les réseaux de représentation de la jeunesse.

Démontrer la légitimité de sa proposition en s'appuyant sur la résolution européenne du cycle dans laquelle elle a été intégrée et prise en compte.

**→ CE QUE LES ASSOCIATIONS FONT DÉJÀ**

**Expérience rurale en 54 avec les MAC - la « pépinière d'administrateurs » :** permettre à des jeunes de 14 ans avec un tutorat bénévole de l'association de s'investir dans le CA, à 18 ans les jeunes ruraux, au lycée dans la ville distante de leur village sont moins présents sur leur territoire : S'engager de bonne heure permet une continuité même lorsque l'éloignement arrive.

**Familles Rurales** participe au programme Master Class depuis 2017 en partenariat avec la Croix Rouge, APF France Handicap, Ligue de l'Enseignement et l'Institut de l'Engagement pour former les jeunes à la prise de parole en public.

**Expérimentation de dialogue structuré du crapet** Centre dans une commune en grande ruralité : Dans le cadre des élections municipales, deux AJEP implantées en milieu rural ont initié un projet de dialogue structuré avec des jeunes de 16 à 25 qui ont rencontré les candidat.e.s aux élections municipales.

**Des collectifs d'associations d'éducation populaire mettent en place des Parlements Libres des Jeunes** (région) ou des Assemblées Libres des Jeunes (département) qui permettent à des jeunes issus de tous milieux de se retrouver et de construire des propositions politiques.

**l'Université itinérante des territoires ruraux des MFR** dans la Région Grand Est à l'été 2020 : une démarche de capitalisation d'expériences sur le thème : « Jeunesse et nouvelles ruralités ».

Identifier les parties prenantes : pour pouvoir fléchir les bons partenaires ou s'appuyer sur des projets inspirants déjà en place pour argumenter dans le sens de sa proposition.

**L'ENQUÊTE PROVOX CE QUE PENSENT LES JEUNES !**

Connaître le contexte social : appuyer son argumentaire sur une réalité sociale, des chiffres.

28% UNE ASSOCIATION LOCALE

13% UNE COLONIE DE VACANCES

12%

10%

10%

8%

7%

18

Selon si tu es seul.e, en groupe, en collectif, tu peux te fixer des objectifs plus ou moins ambitieux : pour ça retrouve **ta fiche de plaidoyer** (p.53) pour identifier ce que tu peux faire, ce que tu as envie de faire et avec qui tu pourrais le faire

# EXPLORER LA RÉOLUTION EUROPÉENNE DU CYCLE

## LES CONSTATS\*

LE CONSEIL ET LES REPRÉSENTANT.E.S DES GOUVERNEMENTS DES ÉTATS MEMBRES RÉUNIS AU SEIN DU CONSEIL DE L'UNION EUROPÉENNE ET DE SES ÉTATS MEMBRES CONSTATANT CE QUI SUIT :



**1** Le 7<sup>e</sup> cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, qui s'est déroulé au cours des présidences roumaine, finlandaise et croate, sous le thème commun **Créer des perspectives pour les jeunes est un processus hautement participatif**, dont les résultats **sont fondés sur les retours d'informations de consultations nationales et européennes ainsi que de conférences de l'UE sur la jeunesse.**

**2** La présente résolution **reflète les opinions et les attentes des jeunes**, recueillies tout au long du 7<sup>e</sup> cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse, et **propose des mesures concrètes**. Dans ce contexte, le rôle et l'autonomie des partenaires sociaux dans chaque État membre doivent être respectés, conformément aux pratiques nationales.

**3** La présidence roumaine s'est concentrée sur **les défis auxquels sont confrontés les jeunes en ce qui concerne l'avenir du travail dans le cadre du sous-thème Qualité de l'emploi pour tous**, directement lié au septième objectif pour la jeunesse européenne *Qualité de l'emploi pour tous*. Les conclusions sur les jeunes et l'avenir du travail ont été adoptées par le Conseil en mai 2019.



**4** La présidence finlandaise a mis l'accent sur **l'amélioration de la qualité de l'animation socio-éducative dans le cadre du sous-thème Animation socio-éducative de qualité pour tous**. La question de l'éducation et de la formation des animateurs socio-éducatifs a été examinée dans les conclusions sur l'éducation et la formation des animateurs socio-éducatifs adoptées par le Conseil en novembre 2019.

**5** Dans le cadre du sous-thème qu'elle a abordé, la présidence croate **a exploré différentes possibilités pour la jeunesse rurale, conformément au sixième objectif pour la jeunesse européenne : Soutenir les jeunes rurales**. Les résultats de la conférence ont alimenté les conclusions sur l'amélioration des perspectives des jeunes dans les zones rurales et éloignées.

**INVITE LES ÉTATS MEMBRES, DANS LE CADRE DE LEURS COMPÉTENCES RESPECTIVES ET DANS LE RESPECT DU PRINCIPE DE SUBSIDIARITÉ À SE PENCHER SUR LES PROPOSITIONS QUI SUIVENT...**

\*Résolution du Conseil et des représentants des gouvernements des États membres, réunis au sein du Conseil, sur les résultats du 7<sup>e</sup> cycle du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse - 26 juin 2020 - 2020/ C 2121 / 01



POUR LES JEUNES INTERROGÉS  
L'IDÉAL C'EST D'HABITER...

50%  
À LA CAMPAGNE



49%  
EN VILLE



## OBJECTIF JEUNESSE N°6

### CRÉER DES OPPORTUNITÉS POUR LES JEUNESSES RURALES

Malgré le fort engagement de l'Union Européenne pour le développement des zones rurales et partant du fait qu'avant 2015, un tiers de la population de l'UE vivait dans ces espaces, des différences majeures persistent entre les conditions de vie dans les zones urbaines et les zones rurales.

LES JEUNES INTERROGÉS  
PENSENT QUE L'IMAGE  
DES ZONES RURALES EST  
POSITIVE

30%

LES JEUNES INTERROGÉS HABITANTS  
À LA CAMPAGNE SOUHAITENT  
S'INSTALLER EN VILLE.

EN DÉSACCORD

55%

NI D'ACCORD,  
NI PAS D'ACCORD

28%

D'ACCORD

17%



## PROPOSITION N°1

### FAVORISER ET SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES ET CITOYENNES DE LUTTE CONTRE TOUTES FORMES D'ISOLEMENT EN ZONE RURALE PAR DES ESPACES DE VIE ET DE SOCIABILITÉ



#### PISTES DE MISE EN ŒUVRE EN FRANCE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES



Adapter les dispositifs de **mobilités internationales** pour favoriser les mobilités vers les zones rurales ou depuis les zones rurales.



À l'instar des fonds dédiés aux « quartiers prioritaires », **développer des fonds/budgets pour les zones rurales** et les orienter en faveur de la cohésion sociale.



**Former** à tous les échelons, les élu.e.s locaux, les fonctionnaires et les responsables associatifs à **lever des fonds européens** notamment pour les projets culturels et de cohésion sociale ( FSE, Europe Creative, ...).



Favoriser la **rencontre, l'insertion et l'accueil des jeunes migrant.e.s** et leur famille en milieu rural.

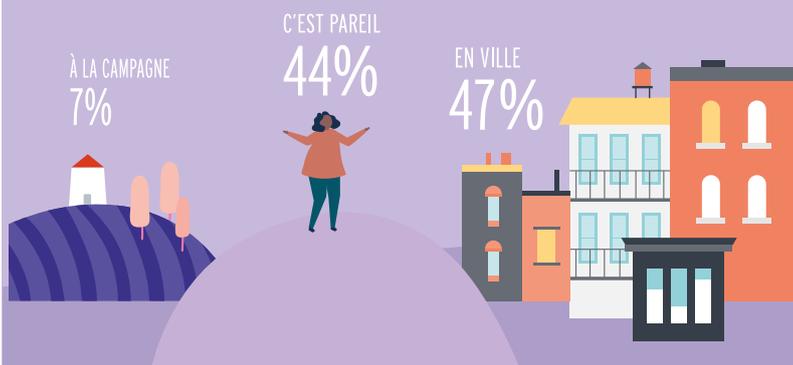
#### → CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE



- **Promouvoir un éventail d'installations pour les jeunes**, le cas échéant, au moyen de services d'animation socio-éducative et d'espaces et de points d'information destinés aux jeunes plus décentralisés.

#### L'ENQUÊTE PROVOX CE QUE PENSENT LES JEUNES !

→ POUR LES JEUNES INTERROGÉS QUAND ON EST UNE MINORITÉ, LE MIEUX C'EST DE VIVRE



→ POUR LES JEUNES INTERROGÉS CE QUE L'ON VEUT DÉCOUVRIR EN PRIORITÉ DANS UNE VILLE C'EST



## → CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ



✍ **Plan d'actions du gouvernement « Nos campagnes, territoires d'avenir » sept 2019, précisé par le premier comité interministériel aux ruralités**

- Faire des **jeunes ruraux un public prioritaire du dispositif « Erasmus + »** pour faciliter leur mobilité dans l'UE.
- Déployer **30 000 services civiques dans les territoires ruraux**, notamment auprès des personnes âgées et dans les collectivités territoriales.
- Mobiliser les opérateurs et les structures labellisées du ministère de la Culture pour favoriser les **projets culturels itinérants**.
- Renforcer le **soutien aux clubs sportifs** en milieu rural.

✍ **Programme interministériel « Nouveaux liens, nouveaux lieux »** : installation d'un conseil national des Tiers Lieux, soutien à l'installation de **200 micro-folies, tiers-lieux culturels innovants**, dans les territoires ruraux et création de **300 nouvelles « fabriques de territoires »**.

✍ **Fabrique d'Initiative citoyenne (FIC)** - expérimentation pilotée par le Cnajep mis en place par le comité interministériel pour l'égalité et la citoyenneté (CIEC) en 2017.

✍ **« Projets innovants en faveur de la jeunesse » du programme d'investissements d'avenir (PIA)** - Appel à projets lancé en 2015-2016 dans le cadre du programme 411 : soutien aux initiatives visant à rompre l'isolement des jeunes dans leur territoire (Fabriques citoyennes en Ardèche, Pôle ressources jeunesse à Saint-Brieuc, ...).

✍ **Fiche repère de l'Injep, Qui sont les jeunes ruraux ?** Chantal Brutel, sept 2019

✍ **Benoit Coquart, 2019, Ceux qui restent.** Faire sa vie dans les campagnes en déclin, La découverte.



## → CE QUE LES ASSOCIATIONS FONT DÉJÀ



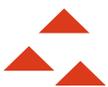
✓ **Familles Rurales** expérimente la mise en place de **25 Tiers Lieux en milieu rural** en Normandie, Nouvelle Aquitaine, Ardennes, Meuse.

✓ À travers les **Fabriques du monde rural**, le **MRJC** permet aux habitant.e.s de territoires ruraux de rompre l'isolement par le « faire ensemble ». Les Fabriques sont des tiers-lieux où se réinventent les rapports sociaux par la coopération, l'accompagnement de porteurs et porteuses de projets en rural, la proposition d'ateliers et de services. Des lieux de résilience et d'invention pour la ruralité de demain.

✓ **Les MFR** avec le **Programme Start The change** ont donné la place et la parole aux jeunes ruraux autour des questions de migration - les maisons travaillent à accueillir de jeunes mineurs isolés.

✓ Création d'un pôle **« Diversité et Inclusion »** par **Les Scouts et Guides de France**. Le plan d'orientation **Grandir et servir ensemble** engage chaque groupe à partager le scoutisme avec des jeunes de tous horizons : des propositions particulières peuvent être mises en place sur les questions liées au handicap, aux milieux populaires et à la mixité sociale...

✓ **L'OFQJ** accompagne de jeunes, ruraux ou non, à travers son **programme d'engagement citoyen**. Chaque année, 300 jeunes reçoivent un soutien pour leur projet ou participent à l'une des nombreuses missions au Québec et dans la francophonie. Ex : Des jeunes Français partis en 2019 à la rencontre de jeunes de villages autochtones pour échanger sur des expériences de sociabilité différentes en zone rurale.



## PROPOSITION N°2

## INTÉGRER ET VALORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES ISSUS DE MILIEUX RURAUX DANS LES PROCESSUS DE DÉCISIONS AUX NIVEAUX LOCAL, RÉGIONAL, NATIONAL ET EUROPÉEN



### PISTES DE MISE EN ŒUVRE EN FRANCE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES



Permettre aux **jeunes d'être acteurs du développement du territoire** sur lequel ils évoluent en les accompagnant et en les aidant à la création de leurs projets et dans leurs engagements.



Améliorer les **politiques publiques en milieu rural** incluant les préoccupations des jeunes dans les instances en s'appuyant sur des conseils



de jeunes ou la mise en place de dialogue sur les politiques jeunesse.

Mettre en place des **collectifs ou des réseaux d'élu.e.s ruraux** pour le partage et l'essaimage de bonnes pratiques sur la participation des jeunes.



Faire vivre les **programmes éducatifs à l'école pour une citoyenneté** et un engagement en action.

### → CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE



- **Accroître les possibilités de participation des jeunes** par différents moyens tels que l'animation socio-éducative locale et régionale, le volontariat, la création d'espaces pour les jeunes et l'accès aux outils numériques.
- **Soutenir une participation effective des jeunes** par différents moyens disponibles à tous les niveaux, par exemple en soutenant les conseils locaux de la jeunesse ou les réseaux de représentation de la jeunesse rurale, et en créant des synergies avec les programmes pertinents de l'UE tels que LEADER (CLLD), le corps européen de solidarité et Erasmus+, ainsi qu'avec des instruments structurels de l'UE tels que le Fonds européen de développement régional et le Fonds social européen.

### L'ENQUÊTE PROVOX CE QUE PENSENT LES JEUNES !

28%

UNE ASSOCIATION  
LOCALE

13%

UNE COLONIE  
DE VACANCES

12%

UN BAFÀ

10%

UN SERVICE  
CIVIQUE

10%

PAS D'EXPÉRIENCES  
ASSOCIATIVES

8%

DES COUPS DE MAINS  
DANS LEUR COMMUNE

7%

DES EMPLOIS  
DANS UNE ASSOCIATION

## → CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ



**Loi de janvier 2017, les mineurs peuvent accomplir seuls tous les actes administratifs en relation avec la gestion d'une association**

**Les articles 54, 55 et 56 de la loi égalité citoyenneté, 2017**

- **Art 54** instaure le processus de dialogue structuré territorial pour la co-construction des politiques jeunesse.
- **Art 55** incite les collectivités à installer des conseils de jeunes de moins de trente ans, chargés de formuler des avis et des propositions sur les politiques Jeunesse.
- **Art 56** les Cese sont tenus de compter parmi leurs membres « des représentants âgés de moins de trente ans d'associations de jeunesse et d'éducation populaire... ».

**Plan d'actions du gouvernement « Nos campagnes, territoires d'avenir » sept 2019**

- Faire des projets associatifs pour la ruralité **l'une des priorités du fond de soutien à la vie associative (FDVA)** - notamment les initiatives portées par des jeunes ruraux dans leurs territoires.

- Intégrer un volet «jeunesse» dans les contrats de ruralité **pour une meilleure prise en compte des enjeux qui touchent la jeunesse rurale et mieux territorialiser les politiques publiques en leur faveur.**

**Avis du CESE « Quelle place pour les jeunes dans les territoires ruraux ? »** : Rendre obligatoire une compétence «jeunesse» (16/29 ans) dans les Communautés de communes, en structurant ces actions dans un Projet jeunesse de territoire formalisé par un plan d'action pluriannuel.

**Avis du COJ - septembre 2019 « Participation des jeunes au développement des territoires ruraux »** : Renforcer la place des jeunes dans les instances existantes (CESER, conseils de développement, conseils de jeunes) pour permettre de donner corps aux articles 54, 55, 56 de la loi « égalité et citoyenneté ».

**Prise en compte des jeunes ruraux et péri urbains par les intercommunalités et les pays, Jordan Parisse, 2019, INJEP**

**Parcours de jeunes maires de France, Isabelle Lacroix et Laurent Lardeux, N°29, Nov 2019, INJEP**



## → CE QUE LES ASSOCIATIONS FONT DÉJÀ



**Expérience rurale en 54 avec les MJC - la « pépinière d'administrateur »** : permettre à des jeunes dès 14 ans avec un tuteur bénévole de l'association de s'investir dans le CA. S'engager de bonne heure permet une continuité même lorsque l'éloignement arrive.

**Familles Rurales** participe au programme **Master Class** depuis 2017 en partenariat avec la Croix Rouge, APF France Handicap, Ligue de l'Enseignement et Institut de l'Engagement pour former les jeunes à la prise de responsabilité.

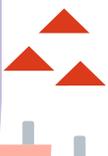
**Expérimentation de dialogue structuré du Crajep Centre Val de Loire dans une commune en grande ruralité** : Dans le cadre de la campagne pour les élections municipales, trois AJEP implantées en milieu rural mènent un projet de dialogue structuré avec des jeunes de 16 à 25 ans afin qu'ils rencontrent les candidats aux élections municipales.

Des collectifs d'associations d'éducation populaire mettent en place des **Parlements Libres des Jeunes (région) ou des Assemblées Libres des Jeunes (département)** qui permettent à des jeunes issus de tous milieux de se retrouver et de construire des propositions politiques.

**L'université itinérante des territoires ruraux des MFR dans la Région Grand Est à l'été 2020** : une démarche de capitalisation d'expériences sur le thème : « Jeunesse et Nouvelles ruralités ».

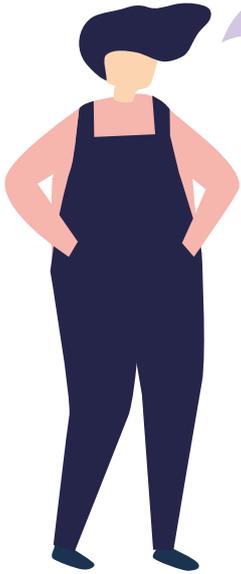
Chez les **Scouts et Guides de France**, tous les jeunes de la tranche d'âge des 18-21 ans élisent lors d'une agora annuelle itinérante des porte-paroles - 2 par territoires - pour représenter leur branche et le mouvement à l'international.

Création du **Parlement rural français** en juin 2019, une instance composite née de la convergence de plusieurs associations emblématiques du monde rural.



## PROPOSITION N°3

# S'ENGAGER POUR UNE POLITIQUE DE RAPPROCHEMENT DES SERVICES PUBLICS AUX POPULATIONS RURALES



### PISTES DE MISE EN ŒUVRE EN FRANCE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES



**Mettre en place des solutions alternatives d'accès aux services** : foodtruck de l'administration, accompagnement au numérique et regroupement des services dans un même lieu.



**Développer la mobilité en milieu rural** : maintenir le transport public et développer des nouvelles mobilités (covoiturage, transport à la demande, etc.).



**Vulgariser les différents dispositifs et financements européens** et renforcer la part allouée spécifiquement au développement rural : FEDER, FEADER, FSE, LEADER, PAC.



**Mettre en place des expérimentations sur les territoires** pour repenser le monde rural : les « rural goals » pour un habitat, un cadre de vie, une mobilité et des services adaptés aux jeunes.

### → CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE

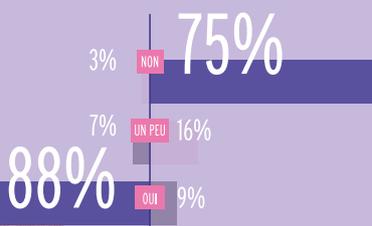


- **Renforcer la connectivité** pour faciliter l'accès des jeunes à des possibilités éducatives et professionnelles, ainsi qu'à d'autres services nécessaires, y compris des activités de loisirs, par exemple en améliorant les moyens de transport en commun, y compris les moyens de transport respectueux de l'environnement et, dans la mesure du possible, le partage de moyens de transport individuels

### L'ENQUÊTE PROVOX CE QUE PENSENT LES JEUNES !

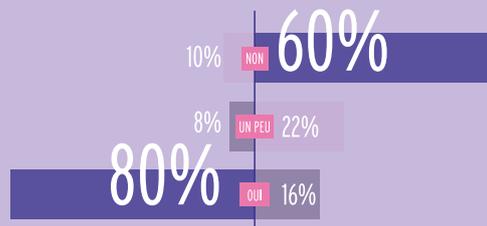
→ LES JEUNES INTERROGÉS PENSENT QUE DANS LES ZONES RURALES L'ACCÈS AUX SERVICES PUBLICS

C'EST IMPORTANT C'EST MIS EN ŒUVRE



→ LES JEUNES INTERROGÉS PENSENT QUE DANS LES ZONES RURALES L'ACCÈS AUX INFRASTRUCTURES ET LA MOBILITÉ

C'EST IMPORTANT C'EST MIS EN ŒUVRE



# 83%

DES JEUNES PENSENT QU'IL FAUDRAIT OBLIGER CERTAINES ENTREPRISES, UNIVERSITÉS, SERVICES PUBLICS, À AVOIR DES ANTENNES DANS LES ZONES RURALES



## → CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ



**Action publique 2022** lancé le 13 octobre 2017, pour accélérer la transformation de l'administration: Une réorganisation territoriale de l'Etat pour améliorer la qualité des services publics?

**Plan d'actions du gouvernement «Nos campagnes, territoires d'avenir»** sept 2019

- Déploiement en priorité dans les territoires ruraux en 2020 de **la Boussole des jeunes**: facilite l'accès des jeunes à l'ensemble des services qui leurs sont offerts dans leur vie quotidienne en les regroupant sur un espace numérique unique et dédié.
- Les zones de revitalisation rurale (ZRR) visent à aider le développement des entreprises sur les territoires ruraux: des mesures fiscales et sociales pour **les petits commerces** situés dans les communes de - de 3 500 habitants.
- Ouverture de **1 000 cafés dans 1 000 communes de moins de 3 500 habitant.e.s** qui n'ont plus de café ou risquent de le perdre.
- Garantir un **bon débit à tous en 2020: le dispositif Cohésion Numérique des Territoires**.
- Encourager l'ouverture des **transports scolaires à d'autres usagers et organiser les transports collectifs interurbains** de manière à permettre leur adaptation aux besoins de transports scolaires.

**La loi n° 2019-1428 dite Loi d'orientation des mobilités**: réformer les politiques publiques relatives au transport afin d'améliorer les déplacements du quotidien sur la totalité du territoire en les rendant plus accessibles, moins coûteux et plus propres.

**Les Maisons de services au public (1676 en 2019)** articulent présence humaine et outils numériques pour de l'information et un accompagnement sur des démarches spécifiques.

**Le label «France Services»** est un guichet unique, qui rassemble déjà 9 partenaires de l'État pour permettre de créer un lieu de vie, une maison commune qui propose une offre nouvelle de services culturels, économiques ou éducatifs.

**Avis du COJ - Mobilité des jeunes du 23 janvier 2019**

- Créer un tarif jeunes jusqu'au 1<sup>er</sup> emploi quelque-soit le statut (Lyceen / étudiants / Apprentis, Demandeurs d'emploi...).
- Intégrer la préparation du code de la route dans le cadre du future Service National Universel (SNU).



## → CE QUE LES ASSOCIATIONS FONT DÉJÀ



**Familles rurales et la Médiation Numérique**: Familles Rurales va mettre en place 100 points de médiation numérique d'ici à 2021. Ces points de médiation numérique proposent un accompagnement aux démarches en ligne, un accès libre aux équipements informatiques et organisent des ateliers de formation pour les publics jeunes, les parents et les seniors. En 2020, lancement d'un volet itinérant avec de nombreuses communes rurales.

Contribuer à changer les regards et montrer les potentialités des territoires ruraux, au travers d'un événement intitulé **«Ruralisons»**, organisé en Juin 2019 par un collectif d'acteur.rice.s au sein de l'association Nationale Nouvelles Ruralités.

**L'Unhaj adapte ses formes d'habitat aux territoires et aux besoins des jeunes**: un projet d'habitat mobile **Tiny House - Eco Cosy** pour répondre à des micro besoins de logement sur des territoires ruraux (pour des saisonniers, des apprentis) en s'appuyant sur une filière locale de production: bois local, fabricant local... Un projet écosystémique qui intègre une approche économie locale, environnementale et sociale.

**Un camping car** qui sillonne le territoire? C'est le dispositif mis en place par la **Communauté de Communes Thiérache Sambre & Oise**, pionnière en la matière, pour rencontrer et accompagner les usagers des services publics. **piloté par deux conseillères**, il circule depuis 2017 et devrait être répliqué sur d'autres territoires.

**Appel à projet APRURAL «Jeunes en milieu rural» du Fond Expérimentation Jeunesse** pour expérimenter des dispositifs innovants pour des jeunes en milieu rural: notamment sur l'**accès des jeunes aux services de proximité** en matière de santé et de prévention des conduites à risque.

**Les experts Eurodesk du CIDJ** aident les jeunes à construire leurs projets de mobilité, à connaître les financements et programmes européens et sont présents sur tout le territoire national, y compris dans des structures Information Jeunesse en zones rurales.



## PROPOSITION N°4

# CRÉER DES EMPLOIS À PARTIR DES BESOINS ET DES RESSOURCES DU TERRITOIRE MAIS AUSSI DES ENVIES DES JEUNES HABITANT.E.S



### PISTES DE MISE EN ŒUVRE EN FRANCE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES



Favoriser la **régionalisation des emplois** notamment en mettant en place des labels régionaux et en favorisant la production et la consommation de produits locaux dans les institutions publiques.



Essaimer l'initiative sur les territoires « 0 chômeurs ».



Créer une **plateforme d'échanges similaire à URBACT - RURACT**.



Aider à la création et à l'installation des entreprises en mettant l'accent sur les **communautés économiques participatives** et l'économie sociale et solidaire en rural grâce à des bourses et des appels à projets.

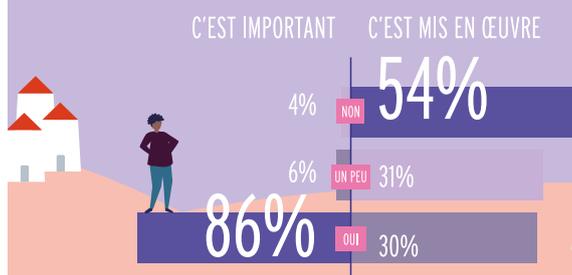
### → CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE



- Améliorer l'accès à l'information sur les possibilités d'emploi, d'éducation et de formation, y compris celles liées aux programmes encourageant l'esprit d'entreprise chez les jeunes, ainsi que sur les programmes pertinents de l'UE, tels que le corps européen de solidarité et Erasmus+, afin de créer des perspectives supplémentaires de développement personnel et professionnel.
- Envisager des mesures d'incitation et de soutien pour permettre aux jeunes de choisir plus facilement de rester dans leurs communautés locales pendant et après leurs études, et faciliter leur transition entre l'éducation/la formation et l'emploi.
- Promouvoir les filières professionnelles et les programmes d'apprentissage tout au long de la vie répondant aux besoins des communautés locales, par exemple en offrant des bourses, des programmes ou en fournissant des informations complémentaires pertinentes.

### L'ENQUÊTE PROVOX CE QUE PENSENT LES JEUNES !

→ LES JEUNES INTERROGÉS PENSENT QUE DANS LES ZONES RURALES L'ACCÈS À DES EMPLOIS DE QUALITÉ



→ SELON LES JEUNES INTERROGÉS QUAND ON EST JEUNES, ON A PLUS D'OPPORTUNITÉS ...

À LA CAMPAGNE  
3%

C'EST PAREIL  
14%

EN VILLE  
81%



## → CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ



### 📎 Plan d'actions du gouvernement « Nos campagnes, territoires d'avenir » sept 2019

- Dans le cadre de « La France, une chance pour chacun », ouvrir aux jeunes issus des zones de revitalisation rurale, l'accès aux stages de 3<sup>e</sup> et à l'alternance proposés par les « 10 000 entreprises engagées pour l'inclusion et l'insertion professionnelle ».
- Déployer 33 campus connectés dans les territoires ruraux, afin de permettre aux jeunes bacheliers habitant en zones rurales de poursuivre leurs études supérieures à distance en bénéficiant d'un accompagnement renforcé.

✓ **Coopérative jeunesse de service (CJS)** : des projets d'éducation à l'entrepreneuriat coopératif pour les jeunes de 16 à 18 ans. Ils créent leur propre entreprise coopérative et la font vivre le temps d'un été, accompagnés de 2 animateur.rice.s (En 2018, 65 CJS et CJM sont créées avec plus de 700 coopérants).

📎 **Article 9 de la loi sur l'ESS de 2014** offre aux Pôles territoriaux de coopération économique une reconnaissance législative et ouvre la perspective d'un développement de ces initiatives grâce à un soutien politique national.

📎 **Pacte de relocalisation de la région Grand Est à l'occasion de la crise du COVID 19** : pour encourager, aider et accompagner les entreprises qui souhaitent rapatrier une partie de leur chaîne d'approvisionnement en région, en France ou en Europe plutôt qu'en Asie.

📎 **Un guide pratique** de la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle (DGEFP) à l'usage des commerces et des petites entreprises en zone rurale.

📎 **Avis du CESE « Quelle place pour les jeunes dans les territoires ruraux ? »** : Mettre en place dans chaque bassin de vie un **Campus rural de projets** dédié à la création d'activités économiques, sociales, culturelles et/ou de projets citoyens ; articuler le campus rural de projets avec les acteur.rice.s du territoire, notamment le Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelle (CREFOP).



## → CE QUE LES ASSOCIATIONS FONT DÉJÀ



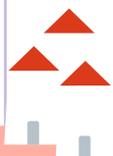
✓ **Expérimentation territoire zéro chômeur longue durée (TZCLD) - ATD Quart Monde, Secours Catholique, le Pacte civique et Emmaüs** : En novembre 2016, 10 territoires ont été retenus pour expérimenter sur 5 ans. Cette dynamique collective doit mobiliser tout un territoire pour donner la possibilité d'avoir un travail à temps choisi, payé au SMIC, à toutes les personnes volontaires privées durablement d'emploi grâce à la création d'Entreprise à But d'Emploi qui développe et finance des activités utiles et non concurrentes des emplois existants pour répondre aux besoins des divers acteur.rice.s du territoire avec de soutien de l'Etat. À Villeurbanne (Emerjean) : Prémices de flexion pour proposer une alternative similaire pour les jeunes.

✓ **Les MFR développent dans les territoires ruraux des parcours de formation professionnelle** en alternance (de niveau secondaire et de niveau supérieur) en phase avec les transitions en cours (numérique, énergétique et environnementale...) et offrant des perspectives d'avenir aux jeunes ruraux. Directement en phase avec les territoires, elles relient les besoins en compétences des entreprises et les aspira-

tions des jeunes en associant les différents acteur.rice.s du territoire à la construction des parcours de formation professionnelle.

✓ **Youth ID collabore** avec d'autres structures de jeunesse internationales en milieu rural pour l'entrepreneuriat des jeunes. Dans le cadre d'un projet Erasmus+, une visite d'étude et un séminaire auront lieu en Uruguay pour permettre à des jeunes de découvrir et développer l'entrepreneuriat rural dans leurs pays.

✓ **Renforcer le rôle des missions locales** dans le repérage des jeunes sans emploi, ni formation ni stage. Une attention particulière sera donnée aux jeunes ruraux dans le cadre de l'appel à projet « **Repérage des invisibles** » lancé en février 2019 pour répondre à l'obligation de formation des 16-18 ans dans le cadre de la Stratégie pauvreté à partir de la rentrée 2020.



## PROPOSITION N°5

## S'APPUYER SUR UNE POLITIQUE EUROPÉENNE, VERTE ET DURABLE POUR RÉINVENTER LES MÉTIERS DE L'AGRICULTURE ET FAVORISER LA (RÉ)INSTALLATION DES NOUVELLES GÉNÉRATIONS EN ZONE RURALE



### PISTES DE MISE EN ŒUVRE EN FRANCE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES



Développer la **formation sur les nouvelles méthodes d'agriculture** (agroécologie, permaculture, ..).



Accentuer et mettre en avant **Les métiers de l'agriculture** dans les différents espaces d'informations destinées aux jeunes.



Faire de la **PAC et du green deal, des outils pour réinvestir les territoires ruraux**: Repenser la PAC pour l'adapter aux milieux ruraux et à l'agriculture biologique et y ajouter un volet plus important pour le soutien à l'installation et à la formation de jeunes agriculteurs.



En lien avec le green deal européen, favoriser la **création d'emplois verts** par le développement de projets écologiques et des énergies vertes pour atteindre une autonomie énergétique..

### → CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE



- Explorer différentes formes de travail et promouvoir les zones rurales en tant que lieux se prêtant à l'implantation de nouvelles entreprises, de start-up et d'**emplois verts**, y compris en ce qui concerne l'**agriculture durable et les activités agricoles connexes**. Lorsqu'il y a lieu, s'efforcer de resserrer les liens entre les possibilités d'éducation et de formation et les questions agricoles, par exemple au moyen de programmes de stage et d'entrepreneuriat.
- Tenir compte des objectifs pour la jeunesse européenne et des résultats du dialogue de l'UE en faveur de la jeunesse lorsqu'il s'agit d'**étudier les synergies entre les domaines d'action et de programmation pertinents**, tels que la politique agricole et de la jeunesse, par exemple en mettant en place des programmes pilotes multisectoriels en vue d'offrir davantage de perspectives aux jeunes dans différentes régions.

### L'ENQUÊTE PROVOX CE QUE PENSENT LES JEUNES !

**27%** DES JEUNES INTERROGÉS ONT ENVIE D'EXERCER UN MÉTIER EN LIEN AVEC L'AGRICULTURE

**9%** DES JEUNES PENSENT QU'IL EST FACILE D'ÊTRE UN JEUNE AGRICULTEUR AUJOURD'HUI

**70%**

DES JEUNES INTERROGÉS ONT ENVIE D'EXERCER UN MÉTIER EN LIEN AVEC L'ENVIRONNEMENT

**89%**

DES JEUNES INTERROGÉS PENSENT QUE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE EST UNE MOTIVATION IMPORTANTE À S'INSTALLER EN ZONE RURALE



## → CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ



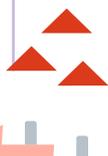
- ✓ Dans le cadre des programmes de développement ruraux régionaux (PDRR) du second pilier de la PAC : des Dotations Jeunes Agriculteurs facilitent l'installation agricole et des aides à la conversion (CAB) s'adressent aux agriculteurs conventionnels s'engageant dans la conversion de leur exploitation.
- ✓ Introduits par la Loi d'Avenir pour l'Alimentation, l'Agriculture et la Forêt d'octobre 2014, les Projets Alimentaires Territoriaux (PAT) visent à « rapprocher les producteurs, les transformateurs, les distributeurs, les collectivités territoriales et les consommateurs, et à développer l'agriculture sur les territoires et la qualité de l'alimentation ».
- ✍ **Le Green Deal - Le pacte Vert pour l'Europe** a été voté par le parlement européen en janvier 2020 : pour l'instant son budget est de **mille milliards d'euros sur la décennie 2020**, soit 100 milliards par an. Toute législation (loi, directive, etc.) devra désormais être en cohérence avec l'ambition climatique de l'UE. Par exemple, 40% du budget de la Politique Agricole Commune (PAC) pourrait être affecté à la lutte contre le réchauffement climatique.
- ✓ **Plan EPA : Enseigner et Produire Autrement - Ministère de l'Agriculture et de l'alimentation** : un plan mis en place par la Direction générale de l'enseignement et de la recherche. Il vise à mettre en place dans les établissements des actions pour favoriser la transition agro-écologique.
- ✓ **Le Fond Européen Agricole pour le développement rural ( FEADER )** en France contribue au développement des territoires ruraux et d'un secteur agricole plus équilibré, respectueux du climat, compétitif et innovant.
  - Un des appels à projet du FEADER : Mobilisation collective pour le développement rural (MCDR) sur les thématiques de l'agro-écologie, la gouvernance alimentaire locale, l'économie sociale et solidaire et circulaire, la jeunesse, l'égalité femme-homme en milieu rural, l'adaptation au changement climatique.
- ✓ Encouragement des projets agricoles à énergies vertes par le biais de la méthanisation ou des aides au solaire. Le bois-plaquettes se développe notamment via les Coopératives d'Utilisation du Matériel Agricole (CUMA).
- ✓ **Localim** : Une boîte à outils des acheteurs publics de restauration collective par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation.
- ✍ **L'avis du Cese « Entre transmettre et s'installer l'avenir de l'agriculture ! » 2020**



## → CE QUE LES ASSOCIATIONS FONT DÉJÀ



- ✓ Animation dans les établissements privés et publics du jeu des « **Agro-nautes** » édité par le MRJC pour réfléchir à l'installation agricole.
- !!! Proposition de la **plateforme « Pour une Autre Pac »** : plafonnement des aides à l'actif qui encourage l'embauche et l'installation ; accompagner l'installation de tous les projets paysans.
- ❓ Éducation à l'agriculture par le biais de **l'alimentation** et réflexion collective à l'installation via les « **Rêves d'installation** » portées par le MRJC.
- ❓ Projet de « **Tour de France agricole** » (été 2020) mené par une équipe de jeunes du MRJC : un groupe de jeune effectuera un voyage d'études dans plus d'une dizaine d'exploitations agricoles et réalisera un documentaire sur les innovations agroécologiques, le travail et la qualité de vie ainsi que les coopérations agricoles.
- !!! La lettre ouverte de Youth for Climate : « **Nous avons besoin d'une nouvelle PAC pour lutter contre la crise climatique** »
- ✓ **La fédération des Maisons de l'Europe et son projet « Parlez-vous PAC ? »** pour susciter le débat et démontrer l'impact très large de cette politique, non seulement comme garantie d'un revenu équitable pour les agriculteurs mais aussi comme politique ayant un impact dans notre alimentation, mais aussi dans la lutte contre le changement climatique.



# L'OBJECTIF JEUNESSE 6 VU PAR LA RÉUNION

L'île de la Réunion à travers le Crajep Réunion et le projet Kozemen ont participé activement à ce 7<sup>e</sup> cycle. L'Objectif Jeunesse #6 *Des opportunités pour les jeunesses rurales* trouve un écho tout particulier auprès des jeunes ayant participé à la campagne. Ils nous livrent leur vision des propositions au prisme des spécificités propres à l'île de la Réunion.



## **PROPOSITION 2 : INTÉGRER ET VALORISER L'ENGAGEMENT DES JEUNES ISSUS DE MILIEUX RURAUX DANS LES PROCESSUS DE DÉCISIONS AUX NIVEAUX LOCAL, RÉGIONAL, NATIONAL ET EUROPÉEN**

À La Réunion, nous avons **plusieurs acteur.rice.s qui agissent sur l'intégration et la valorisation des jeunes** dans les instances mais il est vrai que le milieu rural semble délaissé. Une **remobilisation des acteur.rice.s pour développer des espaces spécifiques dans des micro-territoires semblent nécessaire**, comme les MJC, les EVS et toutes autres associations locales.

La **mise en place d'instances consultatives (et participatives !!!)** réunissant les jeunes issus de différentes instances mais qui ne sont absolument pas reliées entre elles, semble également une belle opportunité de représentation des jeunes, notamment au travers des **3 organes consultatifs de La Réunion : le CESER, le CCEE et le Conseil Consultatif Citoyen**. Il faut dépasser les sentiments concurrentiels, il n'y a pas un unique acteur jeunesse mais bien plusieurs acteur.rice.s qui forment le collectif.

## **PROPOSITION 3 : S'ENGAGER POUR UNE POLITIQUE DE RAPPROCHEMENT DES SERVICES PUBLICS AUX POPULATIONS RURALES**

Il serait particulièrement pertinent de **mettre en place des expérimentations sur les territoires**. Cela peut passer par le développement de Maisons France Service un peu partout sur le territoire là où les services publics sont inaccessibles pour certaines populations excentrées. Mais **un portage associatif** semble être une solution délaissée par les collectivités à La Réunion qui **pourrait permettre de favoriser le déploiement d'espace d'accompagnement et d'initiative globale d'une jeunesse Réunionnaise rapidement isolée**.

## **PROPOSITION 4 : CRÉER DES EMPLOIS À PARTIR DES BESOINS ET DES RESSOURCES DU TERRITOIRE MAIS AUSSI DES ENVIES DES JEUNES HABITANT.E.S**

La Réunion compte **un taux de chômage record pour les jeunes de -30ans (40%), avec des filières d'études nécessitant une mobilité (souvent compliquée) vers la métropole et l'international**. Cette proposition doit être vue sous 2 angles et avec précaution. D'une part, **la place des talents du territoire** doit être valorisée sous des labels régionaux en Métropole et, d'autre part, les jeunes doivent **avoir la place et le pouvoir de contribuer à l'essor et au développement**

**de leur propre territoire**. Il faut continuer d'intéresser les jeunes à leur propre avenir, via des dispositifs d'accompagnement qui développent la valorisation des compétences formelles /informelles: leurs engagements aussi divers soient-ils mais aussi des initiatives entrepreneuriales des jeunes.

## **LES PISTES POUR POURSUIVRE L'INTÉGRATION DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER AUX PROCESSUS DE PARTICIPATION POLITIQUE**

RENFORCER LA PLACE DES JEUNES DE LA RÉUNION DANS LES ESPACES DE PARTICIPATION EN MÉTROPOLE

Pour favoriser une meilleure connaissance des territoires d'outre-mer, il demeure important et nécessaire d'avoir une représentativité des jeunes ultramarins dans les instances de co-construction politique des jeunes, nationaux et européens. Le développement du dialogue structuré dans ces territoires est un enjeu de participation globale qui pourrait répondre aux inégalités sociales propres aux jeunes des départements d'outre-mer (études en métropoles, vie chère, opportunités d'emplois différentes,

- **Un rendez-vous politique avec La ministre des Outre-Mer** : le groupe de jeunes KOZEMEN a eu la chance de rencontrer la Ministre des Outre-Mer, Annick Girardin en janvier 2020. Une rencontre positive qui va peut-être permettre un soutien sur les enjeux sociétaux des jeunes de la Réunion pour d'éventuelles manifestations en lien avec la jeunesse ultramarine.



- **Les territoires d'outre-mer, l'inconnu pour certains et la surprise pour d'autres, poursuivre les rencontres pour une meilleure connaissance respective.** La méconnaissance des jeunes métropolitains concernant les régions ultra-marines nécessite de passer par une étape de «connaissance du territoire» pour ensuite développer le débat.
- **Intégrer et mobiliser les autres territoires d'Outre-Mer :** lors de prochains événements PROVOX, la participation de jeunes venant de la Zone Antilles -Guyane, Mayotte et éventuellement du Pacifique, serait intéressante, afin d'avoir véritablement une vision diversifiée des jeunes Outre-Mer.



## **DES PARTENARIATS ET DES LIENS À RENFORCER DANS LES TERRITOIRES D'OUTRE-MER DIRECTEMENT**

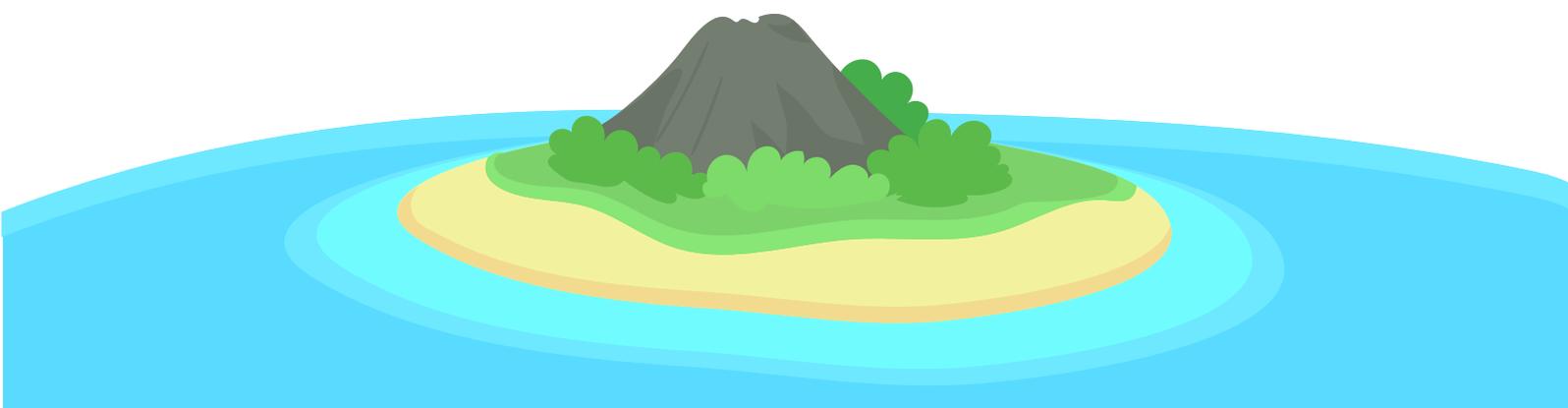
- **Des formations en direction des jeunes représentant.e.s à l'expression, à la participation pour les jeunes :** pour les jeunes de La Réunion, il devient nécessaire de développer des formations en direction des jeunes représentants, l'expression, à la confiance en soi et au plaidoyer. Dans le cadre du **Comité Régional des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire, le projet «KOZEMEN»** doit justement **permettre à la jeunesse Réunionnaise de trouver un accompagnement pour leur engagement dans des espaces décisionnels** que proposent les associations, les collectifs jeunes et les espaces de débats politiques. Pour cela, le projet KOZEMEN favorise

la mise en place d'espaces de débats et d'échanges entre collectif de jeunes impliqués dans la région mais également avec des décideurs politiques.

- **Développer les réseaux et les projets en dehors des temps de rencontres nationales :** L'échange avec d'autres structures nationales de jeunesse et d'éducation populaire présentes lors des rassemblements a permis d'amorcer la mise en place de réflexions communes pour déployer des projets. Grâce au **projet des Ambassadeurs de la citoyenneté et de la mobilité européennes** dans les régions ultrapériphériques de l'Union Européenne, **les Jeunes Européens et le Crajep de La Réunion ont pu réfléchir à un objectif commun :** créer les conditions d'exercice d'une citoyenneté active des jeunes ultramarins, grâce à l'éducation populaire et à l'éducation par les pairs.



*Anecdote : La Réunion est située dans les Antilles par certains ! Des jeunes de Provox ont découvert qu'il y avait des villes sur l'île après avoir vu des photos.*



# ACTIVITÉ DE L'OBJECTIF JEUNESSE N°6

## **SIMULATION DU CONSEIL DES JEUNES RURAUX AUPRÈS DE LA MINISTRE DE LA COHÉSION DES TERRITOIRES ET DES RELATIONS AVEC LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES**

Cette activité vise à introduire la thématique en tant qu'étape préalable à une action ou un plaidoyer, elle vous permettra de survoler les différentes propositions faites par les jeunes de Provox au cours des 18 mois de campagne.

**Temps :** 1H30

**Nombre de personnes :** 5 à 20 personnes

**Matériel :** les fiches propositions et perturbations imprimées et découpées.

### **OBJECTIFS**

- S'approprier les recommandations faites sur l'objectif jeunesse N°6
- Se mettre d'accord sur les priorités et la vision du groupe sur la thématique « Jeunesses rurales »

### **RÈGLES**

1. Les participant.e.s sont répartis au sein de petits groupes entre 3 et 5 personnes (4 groupes maximum). Chaque groupe représente le **comité citoyen jeunes** d'un village. Ces comités de jeunes citoyens sont tirés au sort et chargés par le gouvernement de les appuyer dans la mise en oeuvre de l'Agenda rural\* et d'y impliquer les jeunes. (5')
2. Distribuez à chaque groupe un jeu de **20 cartes propositions**. Chacune d'entre-elle représente un des moyens d'action possible des comités citoyens. Malheureusement, les crédits alloués à l'Agenda rural sont quasiment tous partis dans la mise en place d'une plateforme numérique dédiée aux services publics et il va donc falloir prioriser. Chaque groupe de participant.e.s va devoir organiser ses cartes en les classant par ordre de priorité. (30')
3. Chaque groupe est invité à présenter **ses 3 choix les plus urgents et ses 3 choix les moins prioritaires** ainsi que la vision qui sous-tend ce choix (30')
4. Mais la vie d'un **comité citoyen jeune** n'est pas toujours simple et plusieurs évènements peuvent surgir. L'animateur propose aux groupes de réagir à un ou plusieurs des évènements ci-dessous choisis au hasard.
5. **Vous pouvez entamer une discussion avec les participant.e.s sur la base des questions suivantes :**

*Quel est votre premier ressenti sur cet exercice ? Que s'est-il passé ? Qu'est ce qui vous a surpris ? En quoi les cartes propositions viennent interroger notre vision de la place de la jeunesse dans les zones rurales ? Qu'est-ce que vous retirez de cet exercice ? Qu'est-ce qu'il nous apprend sur la société dans laquelle nous vivons ? Quelle thématique nous interroge en tant que groupe et que nous souhaiterions approfondir ?*

**Cette activité peut être un préalable pour engager un travail de plaidoyer plus direct sur les priorités que les jeunes ont pu identifier - en ce cas reportez-vous à la fiche **MON PLAIDOYER** p.53 qui vous permettra de dérouler la marche à suivre.**



\*L'Agenda rural répond à l'ambition gouvernementale de réduire les inégalités territoriales en France. Il concerne le Numérique, la santé, la culture, l'éducation, les commerces et services, l'emploi et l'activité économique, l'écologie, les déplacements. Sa mise en oeuvre a commencé en juillet 2019.

# JEU DE CARTES À DÉCOUPER



## CARTE PERTUBATION

### RALLONGE BUDGÉTAIRE

Il reste un peu plus de budget que prévu, il faut le dépenser avant la fin de l'année. Les groupes ont 5 minutes montre en main pour se mettre d'accord sur une action à présenter.

## CARTE PERTUBATION

### VISITE DU PREMIER MINISTRE

Le Premier ministre vient visiter votre comité citoyen, mais il tique sur votre proposition placée en 7<sup>e</sup> position... il semble un peu agacé, et voudrait savoir pourquoi vous l'avez placé là.

## CARTE PERTUBATION

### RENCONTRE AVEC DES JEUNES

Ils veulent savoir ce que vos propositions vont changer concrètement pour eux ?

Expliquez leur quels impacts concrets vos actions pourraient avoir sur leurs vies.

## CARTE PERTUBATION

### LOBBYING DES GROUPES INDUSTRIELS

Leurs représentants affirment que vous êtes trop jeunes et que vous n'êtes pas légitimes à prendre des décisions sur les questions environnementales en milieu rural - Rédigez un communiqué de presse pour répondre à ces accusations infâmes...

## CARTE PERTUBATION

### CRISE POLITIQUE

Le premier ministre veut des propositions concrètes et urgentes, il ne veut plus de voix dissonantes dans les comités jeunes et décide de les fusionner - vous devez rassembler vos priorités pour n'en faire qu'une seule (fusionner les conseils par 2 si trop de groupes)

## CARTE PROPOSITION

### CATÉGORIE : LIEN SOCIAL ET MIXITÉ

Adapter les dispositifs de mobilités internationales pour favoriser les mobilités vers les zones rurales ou depuis les zones rurales.

## CARTE PROPOSITION

### CATÉGORIE : PARTICIPATION POLITIQUE

Permettre aux jeunes d'être acteurs du développement du territoire sur lequel ils évoluent en les accompagnant et en les aidant à la création de leur projet et dans leurs engagements.

## CARTE PROPOSITION

### CATÉGORIE : ACCÈS AUX SERVICES

Mettre en avant le regroupement des services et les solutions alternatives existantes.

Mettre en place des dispositifs mobiles : foodtruck de l'administration et des dispositifs d'accompagnement au numérique.

## CARTE PROPOSITION

### CATÉGORIE : EMPLOI

Favoriser la régionalisation des emplois notamment en mettant en place des labels régionaux et en favorisant la production et la consommation de produits locaux dans les institutions publiques.

## CARTE PROPOSITION

### CATÉGORIE : ENVIRONNEMENT

Élargir la formation sur les nouvelles méthodes d'agriculture ( agroécologie, permaculture... )

## CARTE PROPOSITION

### CATÉGORIE : LIEN SOCIAL ET MIXITÉ

A l'instar des fonds dédiés aux «quartiers prioritaires», développer des fonds/budgets pour les zones rurales et les orienter en faveur de la cohésion sociale.

## CARTE PROPOSITION

### CATÉGORIE : PARTICIPATION POLITIQUE

Améliorer les politiques publiques en milieu rural incluant les préoccupations des jeunes dans les instances en s'appuyant sur des conseils de jeunes ou la mise en place de dialogue sur les politiques jeunesse.

## CARTE PROPOSITION

### CATÉGORIE : ACCÈS AUX SERVICES

Vulgariser les différents dispositifs et financements européens et renforcer la part allouée spécifiquement au développement rural : FEDER, FEADER, FSE, LEADER, PAC

## CARTE PROPOSITION

### CATÉGORIE : EMPLOI

Essaimer l'initiative sur les territoires « 0 chômeurs »\*

\*Si vous ne connaissez pas l'initiative reportez-vous à la proposition 4 du manuel.

## CARTE PROPOSITION

### CATÉGORIE : ENVIRONNEMENT

En lien avec le green deal européen\*, favoriser la création d'emplois verts par le développement de projets écologiques et des énergies vertes pour atteindre une autonomie énergétique.

\*pour savoir ce qu'est le green deal reportez-vous à la proposition 5 du manuel

## CARTE PROPOSITION

### CATÉGORIE : LIEN SOCIAL ET MIXITÉ

Former à tous les échelons, les élu.e.s locaux, les fonctionnaires et les responsables associatifs à lever des fonds européens notamment pour les projets culturels et de cohésion sociale ( FSE, Europe Creative, ...).

## CARTE PROPOSITION

### CATÉGORIE : PARTICIPATION POLITIQUE

Mettre en place des collectifs ou des réseaux d'élus ruraux pour le partage et l'essaimage de bonnes pratiques sur la participation jeune.

## CARTE PROPOSITION

### CATÉGORIE : ACCÈS AUX SERVICES

Développer la mobilité en milieu rural : maintenir le transport public et développer des nouvelles mobilités (covoiturage, transport à la demande, etc.).

## CARTE PROPOSITION

### CATÉGORIE : EMPLOI

Créer une plateforme d'échanges similaire à URBACT - RURACT.

## CARTE PROPOSITION

### CATÉGORIE : ENVIRONNEMENT

Faire de la PAC et du green deal, des outils pour réinvestir les territoires ruraux : Repenser la PAC pour l'adapter aux milieux ruraux et à l'agriculture biologique et y ajouter un volet plus important pour le soutien à l'installation et à la formation de jeunes agriculteurs.

\*pour savoir ce qu'est la PAC reportez-vous à la proposition 5 du manuel

## CARTE PROPOSITION

### CATÉGORIE : LIEN SOCIAL ET MIXITÉ

Favoriser la rencontre, l'insertion et l'accueil des jeunes migrant.e.s et leur famille en milieu rural.

## CARTE PROPOSITION

### CATÉGORIE : PARTICIPATION POLITIQUE

Faire vivre les programmes éducatifs à l'école pour une citoyenneté et un engagement en action.

## CARTE PROPOSITION

### CATÉGORIE : ACCÈS AUX SERVICES

Mettre en place des expérimentations sur les territoires pour repenser le monde rural : les « rural goals » pour un habitant, un cadre de vie, une mobilité et des services adaptés aux jeunes.

## CARTE PROPOSITION

### CATÉGORIE : EMPLOI

Aider à la création et à l'installation des entreprises en mettant l'accent sur les communautés économiques participatives et l'économie sociale et solidaire en territoires ruraux grâce à des bourses et des appels à projets.

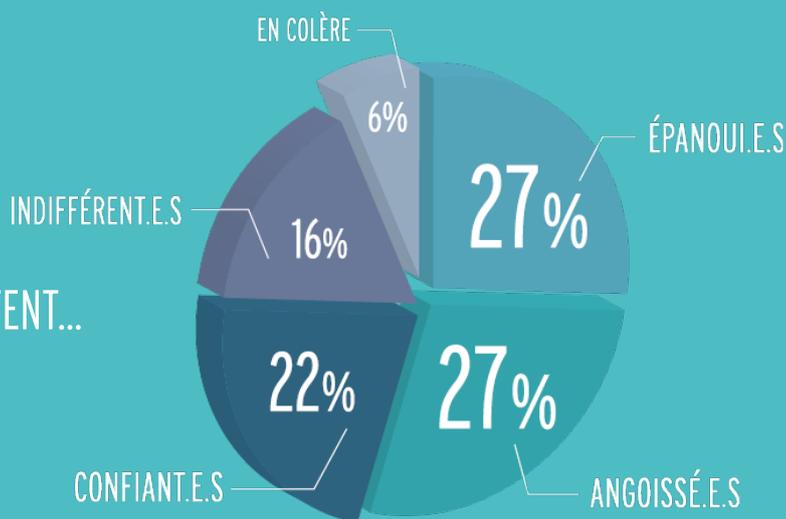
## CARTE PROPOSITION

### CATÉGORIE : ENVIRONNEMENT

Accentuer et mettre en avant les métiers de l'agriculture dans les différents espaces d'informations destinés aux jeunes.



QUAND LES JEUNES INTERROGÉS PENSENT AU TRAVAIL, ILS SE SENTENT...



## OBJECTIF JEUNESSE N°7

### UN TRAVAIL DE QUALITÉ POUR TOU.TE.S

Les jeunes souffrent d'un fort taux de chômage, de conditions de travail précaires, relevant parfois de l'exploitation, autant que de discriminations sur le marché de l'emploi et sur leur lieu de travail. Le manque d'informations claires et de compétences pratiques pour un futur emploi font obstacles à l'insertion professionnelle des jeunes. Des mesures doivent donc être prises afin de s'assurer une qualité de l'emploi pour tou.te.s.

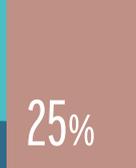
PEUT S'ÉPANOUIR PERSONNELLEMENT



A UNE UTILITÉ DANS LE MONDE QUI NOUS ENTOURE



GAGNE SUFFISAMMENT D'ARGENT POUR VIVRE CORRECTEMENT



A DU TEMPS À CÔTÉ POUR SA VIE PERSONNELLE



A LE BON NIVEAU DE COMPÉTENCES ET ON EN ACQUIERT DE NOUVELLES



ENTRETIEN DE BONNES RELATIONS AVEC SES COLLÈGUES



PEUT SE PROJETER GRÂCE À UN EMPLOI STABLE



N'EST PAS VICTIME DE DISCRIMINATION



POUR LES JEUNES INTERROGÉS, UN EMPLOI DE QUALITÉ, C'EST UN EMPLOI OÙ ON :

## PROPOSITION N°6

# FAVORISER L'INSERTION PROFESSIONNELLE DE TOUS LES JEUNES EN LUTTANT CONTRE LES DISCRIMINATIONS



### PISTES DE MISE EN ŒUVRE EN FRANCE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES



Lutter contre les discriminations à l'embauche par des CV anonymisés, **la généralisation d'Europass**.



Renforcer les **dispositifs d'accompagnement pour le 1<sup>er</sup> emploi** et les développer même après le 1<sup>er</sup> emploi.



Prévoir une **reprise de formation des migrant.e.s dans le pays d'accueil**, en lien avec leur formation initiale, afin de pouvoir obtenir une vali-

ation officielle de leurs études et lever l'interdiction de travailler pendant les 6 premiers mois qui suivent l'enregistrement de leur demande par l'Ofpra.



Renforcer la place des jeunes et la représentativité hiérarchique dans leurs **espaces de représentation du monde du travail**.

### → CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE



- Promouvoir et faciliter le **traitement équitable des jeunes sur le marché du travail** et s'efforcer d'éliminer toutes les formes de **discrimination et d'inégalité** sur le lieu de travail.
- Continuer à soutenir et à faciliter la participation effective des jeunes à l'élaboration et à l'évaluation des **politiques du marché du travail**, en mettant l'accent sur le **développement et la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse**.
- Accorder une attention particulière aux jeunes dans **l'élaboration des politiques de l'emploi et des politiques sociales**, afin de faciliter l'accès des jeunes à un emploi de qualité, (...).

### L'ENQUÊTE PROVOX CE QUE PENSENT LES JEUNES !

→ LES JEUNES BÉNÉFICIENT D'UN TRAITEMENT ÉQUITABLE ET DE CHANCES ÉGALES SUR LE MARCHÉ DU TRAVAIL

EN DÉSACCORD

80%

6% D'ACCORD  
11% NI D'ACCORD, NI PAS D'ACCORD



→ LES OPPORTUNITÉS DANS L'ÉVOLUTION DU TRAVAIL POUR LES JEUNES SONT :

20%

UN MONDE DU TRAVAIL PLUS RESPECTUEUX DES MINORITÉS

4%

ÉGALITÉ HOMME - FEMME



## → CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ



- ✍ La loi n°2008-496 du 27 mai 2008 définit les discriminations, notamment à l'embauche (dans le code pénal, aux articles 225-1 ainsi qu'à l'article L. 1132-1 et suivants du code du travail.)
- ✍ La loi du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels rénové le droit à l'accompagnement des jeunes, le PACEA est le nouveau cadre contractuel de l'accompagnement des jeunes par les missions locales. La Garantie jeunes, un accompagnement intensif et collectif d'une durée de douze mois, constitue une modalité spécifique du PACEA.
- ✍ Décret n° 2019-15 du 8 janvier 2019 visant à supprimer les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans l'entreprise et relatives à la lutte contre les violences sexuelles et les agissements sexistes au travail.
- ✍ Décret N°2019-1471, 26 décembre 2019 : Généralisation du dispositif des emplois francs une réponse aux difficultés d'accès à l'emploi rencontrées par les habitants des quartiers prioritaires de la politique de la ville. Aide aux employeurs qui embauchent un demandeur d'emploi d'un quartier prioritaire.
- ✓ Défenseur des droits : une autorité administrative indépendante, créée par la révision constitutionnelle du 23 juillet 2008 et instituée

par la loi organique du 29 mars 2011 - [Fiche sur les discriminations liées à l'âge.](#)

- ✓ **Welcome refugees : commencer ou poursuivre ses études en France** : une plateforme gouvernementale qui recense les informations disponibles et les démarches nécessaires.
- ✍ Un plan de relance massif annoncé sur l'apprentissage juin 2020 : l'accompagnement des apprentis pour la sécurisation des parcours.

### ✍ Avis du CESE, Les jeunes et l'avenir du travail, 2019.

- Le CESE préconise de faire de la Garantie jeunes un droit effectif en améliorant la communication, sa promotion auprès des publics concernés, l'accompagnement des employeurs accueillant ces jeunes pour des périodes de mises en situation en milieu professionnel.
- (...) Les structures de formation précitées accueillant les jeunes décrocheurs doivent bénéficier de moyens renforcés et ajustés.

- ✍ **Avis du CESE - 24 mai 2016 sur Le développement de la culture du dialogue social** - rendre visible, reconnaître et valoriser l'engagement dans le dialogue social permettrait (...) de lever certains des principaux freins à l'engagement des jeunes actif.ves dans les organisations syndicales et professionnelles.

## → CE QUE LES ASSOCIATIONS FONT DÉJÀ



- ✓ **ATD Quart Monde** accompagne individuellement et en proximité des jeunes en situation de grande pauvreté, avec l'association **EC-COFOR**. Les jeunes qui sortent du système scolaire sans diplôme peuvent se former à des secteurs d'activités en manque de main d'œuvre. Des professionnels initient des jeunes à leur métier dans l'école de production « Juralternance ».
- ✓ **La JOC** a créé des **Comités de Jeunes Privés d'Emploi depuis 2016**. Les objectifs des CJPE sont de permettre aux jeunes privés d'emploi d'avoir un lieu de rencontre, d'écoute, de partage et d'entraide entre jeunes sur la recherche d'emploi, de représenter les jeunes privés d'emploi et de leur permettre d'être porteurs de revendications. Leur Doléance n°8 : pour l'égalité femme/homme au travail et n°13 : Favoriser la participation des salariés à la prise de décision dans l'entreprise.
- ✓ **Union nationale des Missions Locales UNML** : « L'obligation de formation », qui entrera en vigueur à la rentrée scolaire de septembre 2020, est confiée aux Missions Locales. Afin d'alimenter la réflexion du réseau, l'UNML a lancé du 4 au 12 mars 2020 une enquête qui vise à dessiner un panorama des pratiques et de l'offre de service mobilisées par les Missions Locales auprès des jeunes mineurs.

- ✓ **Youth ID** réalise un accompagnement individuel et collectif de jeunes. L'association est portée par des jeunes, qui accompagnent d'autres jeunes, au sein de foyers de jeunes travailleur.se.s ou associations de quartier, créant ainsi une plus grande mixité sociale dans les programmes jeunesse et le volontariat.

- ✓ **Passeport Européen des Qualifications des Réfugiés (EQPR) mis en place par le conseil de l'Europe depuis 2018** : est un document qui fournit une évaluation des qualifications académiques et de l'expérience professionnelle du candidat et sa maîtrise des langues pour l'intégration sur le marché du travail et la poursuite d'études supérieures.

- ✍ **Création de temps forts pour «des solutions à la rentrée» dans le réseau «Information Jeunesse» sept-octobre** : jeunes sans affectation, jeunes désirant s'engager (service civique, mobilité internationale, SNU), jobs pour les étudiants, le logement étudiant, rencontre avec les CFA et entreprises pour les jeunes en recherche de stage alternance.

## PROPOSITION N°7

# GÉNÉRALISER LES DISPOSITIFS DE PROTECTIONS SOCIALES LES PLUS FAVORABLES À TOUTES LES CATÉGORIES DE TRAVAILLEUR.S.E.S

### PISTES DE MISE EN ŒUVRE EN FRANCE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES



Même pour un premier emploi les **CDD et les CDI ne devraient pas être l'exception**. Les stages, l'autoentrepreneuriat, les vacances ne doivent pas remplacer les emplois pérennes.



Mieux encadrer juridiquement les **nouvelles formes de travail** pour lutter contre la précarité des jeunes en leur garantissant une couverture sociale de droit commun.



Pour **lutter contre le non recours, développer des ambassadeurs des droits sociaux** (bouche à oreille, communication entre pairs) pour désinstitutionnaliser les espaces et informer les jeunes par des interventions dans les structures d'accueil (école, fac, association sportive, service civique,...)



Recentrer et rendre accessible les **aides sociales** à tous les jeunes pour un système plus juste et plus équitable avec des critères d'accès élargis (autoentrepreneurs, étudiants, salariés, ...) de manière à refléter la diversité des situations et des choix de vie des jeunes.



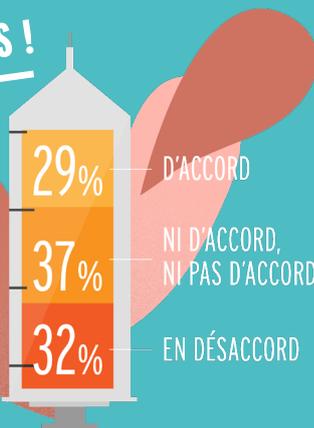
### → CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE



- Promouvoir **une éducation et une information spécifiques à l'intention des jeunes** ainsi que des acteur.rice.s concerné.e.s du marché du travail au sujet des **droits des jeunes travailleur.se.s**.
- Promouvoir l'accès à des **contrats de travail à durée indéterminée** en mettant en œuvre des projets européens et nationaux à long terme, conçus pour promouvoir l'emploi des jeunes, en vue d'offrir des perspectives de travail décent.
- Prendre des **mesures pour prévenir** les relations de travail qui pourraient conduire à des **conditions de travail précaires et placer les jeunes travailleur.se.s, dans des situations de vulnérabilité et d'insécurité**.
- Promouvoir l'accès à une protection sociale adéquate pour les jeunes, tout en gardant à l'esprit leurs horizons variés.

### L'ENQUÊTE PROVOX CE QUE PENSENT LES JEUNES !

→ LES JEUNES BÉNÉFICIENT D'UNE BONNE PROTECTION SOCIALE



→ LES MENACES DANS L'ÉVOLUTION DU MONDE DU TRAVAIL SONT :

**55%**

DES EMPLOIS SANS PROTECTION SOCIALE



## → CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ



**La loi de financement de la Sécurité sociale (LFSS)** pour 2014 a prévu la possibilité pour les étudiants isolés en situation précaire de bénéficier de la CMU-C indépendamment du rattachement au foyer de leurs parents.

**Loi n°2008-1249 du 1<sup>er</sup> décembre 2008 généralisant le revenu de solidarité active** et réformant les politiques d'insertion : ne rend toujours pas accessible le RSA aux jeunes de 25 ans ou moins.

La réforme de la réglementation relative aux jeunes travailleur.se.s - décrets du 11 octobre 2013 **relatif aux travaux interdits et réglementés pour les jeunes âgés de moins de dix-huit ans a réaffirmé les obligations d'évaluation des risques professionnels de prévention pour les lieux de formation professionnelle.**

**La loi n° 2016-1088 du 8 août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels** expérience d'encadrement du travail sur les plateformes de mise en relation par voie électronique, garantissant pour ces travailleur.se.s une forme de « responsabilité sociale » des plateformes.

**La loi d'orientation des mobilités, 19 novembre 2019 (V. art. 20)**, s'intéresse aux chauffeurs-livreurs travaillant pour des plateformes : obligation d'information des plateformes sur les conditions d'emploi et le prix minimal garanti pour les courses, protection du droit de refuser des prestations et du choix des plages horaires de travail,

ainsi que le droit des travailleur.se.s de se déconnecter pendant leurs plages d'activité.

**Article 89 de la loi de finances pour 2017** : création du fonds d'appui aux politiques d'insertion (FAPI) pour apporter un soutien financier aux conseils départementaux qui s'engagent à renforcer leurs politiques d'insertion.

**Avis du CESE, Les jeunes et l'avenir du travail, 2019.** Le CESE recommande aux employeurs de privilégier les recrutements en contrat à durée indéterminée (CDI) dans le but d'établir une relation de confiance bénéfique aux deux parties, ce qui implique la limitation du recours abusif aux contrats courts.

**Avis du CESE : sécuriser les parcours d'insertion des jeunes - 2015**

- Afin de favoriser l'accès des jeunes à la CMU, la CMU-c et à l'Aide pour une complémentaire santé (ACS), le CESE recommande de simplifier les demandes autonomes de jeunes de moins de 25 ans éloignés, ou en rupture, avec leur famille.
- Prendre en compte la spécificité de la situation des jeunes de moins de 25 ans, notamment leur mobilité, dans les travaux actuellement conduits sur la simplification des dispositifs et des procédures.
- Pour un assouplissement des critères du RSA socle.

## → CE QUE LES ASSOCIATIONS FONT DÉJÀ



JOC, pétition portée en 2018 **Emploi digne : un droit pour tous et toutes** : 40 doléances formulées dont #21 : avoir une formation aux droits du travail dès le secondaire #34 Etre mieux formé.e et Informé.e sur les droits en matière de santé et sur les démarches pour y accéder.

**La Mutualité sociale agricole (MSA)** et l'enseignement agricole ont signé une convention pour permettre aux élèves de mieux appréhender le système de Sécurité sociale.

**Les mesures d'urgence demandées par la FAGE** : une aide d'urgence nationale reconductible pour les étudiants, Ouverture du RSA au 18-25 ans, la mise en place d'une Garantie Jeune Diplômé qui permettrait à chaque jeune diplômé, d'avoir accès à une aide financière, à hauteur du RSA, sans limitation de temps, afin d'accompagner l'ensemble des jeunes vers leur 1<sup>er</sup> emploi.

**La plateforme pour un Big bang des politiques Jeunesse (BBP)** demande le droit commun pour tout ce qui concerne l'accès des jeunes aux droits sociaux.

**Enquête de la CFDT « Parlons travail »** en 2016 avec l'expression de 200 000 travailleur.se.s.

**Les 440 Missions Locales** accompagnent les jeunes de 16 à 25 ans dans leurs parcours d'insertion professionnelle et sociale en agissant sur l'ensemble des leviers qui favorisent l'insertion : emploi, formation, orientation, mobilité, logement, santé, accès à la culture et aux loisirs.

**Pour l'UNHAJ**, la santé recouvre, au-delà de la dimension sanitaire, tout ce qui touche au bien-être physique, mental et social des jeunes, dans certains établissements, il existe des « espaces santé, où les jeunes peuvent trouver de la documentation, rencontrer des spécialistes ».

**Contribution du Cnajep au groupe de travail « prévenir la vulnérabilité des jeunes et favoriser leur insertion »** : « pour que les jeunes accèdent effectivement à leurs droits et aux dispositifs auxquels ils peuvent être éligibles, il est essentiel de simplifier les démarches administratives mais également qu'en amont, les jeunes (...) puissent être repérés et orientés par les acteur.ri.ce.s de terrain. Cela implique le développement d'une démarche d'« aller vers » »

**Rapport du Forum Européen de la jeunesse - Les jeunes et l'avenir du travail** : Réformer les systèmes de sécurité sociale et la législation du travail.

## PROPOSITION N° 8

## REPENSER LA CONCEPTION DU MONDE DU TRAVAIL EN METTANT L'HUMAIN AU CENTRE ET EN METTANT DU SENS

### PISTES DE MISE EN ŒUVRE EN FRANCE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES



Obtenir de l'Etat une reconnaissance et un soutien des **secteurs et des modèles que sont l'économie sociale et solidaire et l'associatif** (méthodes d'intelligence collective, modèles d'organisation et de management alternatifs).



Établir un **droit à la formation pour tous**, tout au long de la vie et accompagner les personnes qui veulent se reconverter en rendant les démarches plus faciles.



Avoir plus de moyens sur les **nouveaux secteurs en développement**, adaptés à la réalité du travail et de la société (service à la personne et développement durable).



Informar toutes les catégories de population sur les dispositifs européens de mobilités professionnelles.



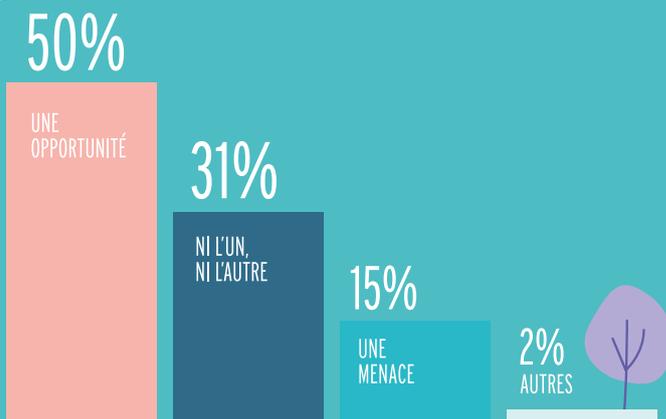
S'autoriser un **débat sur le RUA (Revenu Universel d'Activité)**.

### → CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE



- Promouvoir et préserver un mode de vie sain chez les jeunes (y compris en ce qui concerne la santé mentale) en créant les conditions nécessaires à la résilience sur le marché du travail et au bien-être des jeunes au travail.
- Promouvoir des conditions de travail décentes, y compris des **régimes de travail flexibles**, le cas échéant, afin de parvenir à un **meilleur équilibre entre vie professionnelle et vie privée**.
- S'engager à protéger les droits des jeunes en matière d'emploi, en tenant compte de l'évolution de la nature du travail.

### L'ENQUÊTE PROVOX CE QUE PENSENT LES JEUNES !



→ SELON LES JEUNES INTERROGÉS, LES ÉVOLUTIONS DU TRAVAIL DANS LE FUTUR SERAIENT...

→ LES MENACES IDENTIFIÉES DANS L'ÉVOLUTION DU TRAVAIL, C'EST...

11% LA FIN DU SENTIMENT COLLECTIF ET DU LIEN HUMAIN



→ ET LES OPPORTUNITÉS D'ÉVOLUTION, C'EST...



17% LE TRAVAIL À DISTANCE

## → CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ



- ✍ **La loi Economie sociale et solidaire, 2014** encourage un changement d'échelle de l'économie sociale et solidaire, fonde une stratégie de croissance plus robuste, donne aux salarié.es le pouvoir d'agir et soutient le développement durable local.
- ✍ **La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes - 2018-2022** : souhaite construire une politique de prévention de la pauvreté mobilisant le droit commun. Elle ouvre la **concertation sur le RUA pour une loi en 2022**.
- ✍ **La loi du 5 septembre 2018** pour la liberté de choisir son avenir professionnel vient créer **de nouveaux dispositifs** notamment dédiés à la reconversion.
- ✓ **Dispositif Cléa** : Le certificat CléA permet d'attester les compétences fondamentales des personnes peu ou pas qualifiées. Les aptitudes évaluées sont réparties en **7 grands domaines de compétences, 28 sous-domaines et 108 critères d'évaluation**.
- ✍ Créé en 2002, **le congé paternité** est actuellement d'une durée de 11 jours qui viennent s'ajouter aux trois jours légaux. Le rapport de l'IGAS n°2018-022R suggère un allongement de 14 à 21 jours pour le congé paternité (soit 4 semaines).
- ✍ L'article 55 de la loi du 8 août 2016 créé un **droit à la déconnexion**.
- ✍ **Les contrats de transition écologique (CTE) 2018** dans le cadre du plan climat réunissent tous les acteur.trice.s d'un territoire. Accompagnement des travailleur.euse.s qui risquent de perdre leur emploi ou de voir diminuer leurs activités vers des métiers dans des secteurs d'avenir (énergies renouvelables, mobilités, ruralité et agriculture, économie circulaire, construction et urbanisme, biodiversité).
- ✍ **La commission mondiale de l'OIT sur l'avenir du travail** a rendu un rapport historique en juin 2019 et préconise de renforcer le potentiel humain, les institutions du travail et le travail décent et durable.

### ✍ **Avis du CESE, Les jeunes et l'avenir du travail, 2019.**

- Le CESE préconise d'ouvrir le compte personnel de formation (CPF) à tous les primo-demandeurs d'emploi ou primo-créateurs d'activité en le dotant d'un capital initial d'amorçage financé sur fonds publics (...)
- **Les compétences managériales** fondées sur l'aptitude à accompagner les salariés dans le développement de leurs compétences et leur déroulement de carrière, avec une attention spécifique à accorder aux débuts de la vie professionnelle, doivent être valorisées.

## → CE QUE LES ASSOCIATIONS FONT DÉJÀ



- ✓ **Contribution du Cnajep au groupe de travail «prévenir la vulnérabilité des jeunes et favoriser leur insertion»** : La garantie d'un revenu minimum stable (calé sur le montant du RSA) ouvert dès 18 ans pour tous les jeunes sans ressources et ne prenant pas en compte les allocations familiales et les APL, pendant toute la durée du parcours d'insertion des jeunes et non lié aux différents dispositifs comme actuellement.
- ❓ **La Dynamique Jeunesse d'ATD Quart Monde France** entame une réflexion avec les jeunes basée sur leur vécu sur la thématique *Emploi-Formation-Métiers d'avenir*.
- !!! **JOC Cahier de doléances : doléance n°6** Remettre au centre l'humain, aller au-delà des difficultés de chacun et chacune, sans exclure les personnes, notamment en situation de handicap #2 Réduction du temps de travail sans réduction du salaire #29 Remettre l'humain au cœur du travail en recentrant le fonctionnement de l'entreprise sur et par les salarié.e.s : C'est pourquoi la JOC souhaite favoriser l'émergence d'autres manières de gouvernance en entreprise qui remettent l'humain au centre : coopération, co-construction, ...
- ❓ **Stage de recherche « Ô travail » par le MRJC (décembre 2020)** : ce séminaire de 4 jours à destination des jeunes de 18 à 30 ans vise à repenser la place du travail dans la vie des jeunes et dans la société. Déconstruire et comprendre le système, partager des aspirations et besoins, pour formuler des propositions qui transformeront le travail et la société de demain.
- ✍ **Module de formation du CIDJ pour les professionnel.le.s « Connaître les dispositifs d'aide à la mobilité »** - Atelier « Partir à l'étranger » et Conférence-débat du CIDJ « Loi Avenir professionnel, se former tout au long de la vie » Connaître ses droits.
- !!! **Rapport du Forum Européen de la jeunesse - Les jeunes et l'avenir du travail : « investir dans une nouvelle économie »,** adopter des politiques, créer avec les jeunes, qui soutiennent la croissance de modèle commerciaux alternatifs et placent la durabilité au cœur de leur modèle.

### ✍ **Guide 2020 « Ces secteurs qui recrutent » du CIDJ**



## PROPOSITION N°9

# DONNER L'OPPORTUNITÉ À TOUS LES JEUNES D'AVOIR DES EXPÉRIENCES D'ENGAGEMENTS DIVERSES ET LES RECONNAÎTRE À LEUR JUSTE VALEUR



### PISTES DE MISE EN ŒUVRE EN FRANCE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES



Alléger les emplois du temps du secondaire pour **favoriser l'engagement de tou.te.s** : permettre le développement de conventions de « **stages de découverte** » dès le collège au sein d'associations et d'ONG.



**Mieux informer les jeunes au sujet des passeports bénévoles** : Le Passeport Bénévole® est un livret personnel de reconnaissance

de l'expérience bénévole et de valorisation des compétences mobilisées et/ou acquises mis en œuvre par France Bénévole.



Reconnaître la **validation des acquis et compétences développés lors d'expériences en dehors de l'école** (ex : gestion financière pour un trésorier associatif, ...).

### → CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE



- Garantir l'égalité des chances de développer les compétences nécessaires aux besoins du marché du travail afin d'améliorer l'accès à des emplois durables et de qualité offrant des conditions de travail équitables et saines.
- Continuer à inclure dans leurs politiques nationales en matière d'éducation et de compétences des **compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie**, ainsi que diverses compétences pratiques, professionnelles et transversales chez les jeunes, en rapport avec les besoins du marché du travail.
- **Promouvoir les méthodes d'apprentissage non formel** et étudier les moyens d'assurer une reconnaissance officielle de l'éducation et de l'apprentissage non formels et des activités de volontariat. Par exemple, des améliorations peuvent être apportées au Youthpass et aux outils similaires disponibles

### L'ENQUÊTE PROVOX CE QUE PENSENT LES JEUNES !

80%  
OUI



→ LES JEUNES PENSENT POUVOIR CHOISIR LEUR FUTUR MÉTIER...

19%  
NON



→ CE QUE L'ON APPREND EN DEHORS DE L'ÉCOLE (BÉNÉVOLAT, APPRENTISSAGE...) EST RECONNU ET APPRÉCIÉ PAR LES EMPLOYEURS

49% D'ACCORD

29% EN DÉSACCORD

19% NI D'ACCORD, NI DÉSACCORD

## → CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ



- ✍ **Loi de 2002 sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** complétée par **la loi du 8 août 2016** qui réduit la condition d'activité antérieure de 3 ans à 1 an pour faciliter l'accès au dispositif avec une expérience plus courte
- ✍ **L'arrêté du 15 décembre 2008** relatif au **certificat de formation à la gestion associative (CFAG)**. Il fournit un référentiel de ce que la formation doit comporter.
- ✍ Le processus de Bologne depuis 1998 permet l'harmonisation du système universitaire au niveau européen avec la réforme «LMD» et du système «ECTS»...
- ✍ 1<sup>er</sup> janvier 2017, **le Compte d'Engagement Citoyen (CEC)** créé dans le cadre de la loi Travail permet de comptabiliser l'implication bénévole sous forme d'heures de formation professionnelles. Intégré dans **le Compte Personnel d'Activité**, le CEC ne s'adresse pas à l'intégralité des bénévoles mais seulement aux volontaires en service civique, membres des organes décisionnels d'associations, encadrants d'autres bénévoles, réservistes ou maîtres d'apprentissage.
- ✍ Les articles 29 et 34 de la **loi Egalité et Citoyenneté du 27 janvier 2017** et son **décret d'application du 10 mai 2017** favorise et reconnaît l'engagement étudiant : les étudiant·e·s engagé·e·s pourront désormais bénéficier d'aménagements de scolarité et pourront se voir attribuer des crédits ECTS, qui participeront à la validation finale de leurs diplômes.
- ✍ Avis du **CESE : Les jeunes et l'avenir du travail** - recommande qu'un accompagnement renforcé soit conçu pour le montage des dossiers de Validation des acquis de l'expérience (VAE) en début de vie active. Les structures du volontariat devraient être chargées d'informer les jeunes volontaires sur le type de certifications auxquelles leur expérience peut conduire et sur les organismes certificateurs
- ✍ Rapport public : **« Reconnaître, valoriser, encourager l'engagement des jeunes »** (2015).



## → CE QUE LES ASSOCIATIONS FONT DÉJÀ



- 📄 **Animafac plaide pour la création d'un statut de « responsable associatif étudiant »** : qui permet de bénéficier d'un statut dérogatoire au contrôle continu, de voir l'expérience associative reconnue comme un stage lorsque cela est cohérent pédagogiquement, mais aussi de bénéficier d'un accompagnement qui permet de mieux identifier les compétences acquises au cours de leur engagement.
- ✓ **European STEP** : Animafac et 6 partenaires lancent une cartographie des cadres législatifs et réglementaires de reconnaissance de l'engagement étudiant en Europe.
- ✓ **Le Crajep Bourgogne Franche Comté développe** l'application *Bénéva-libre - valoriser l'engagement* qui permet en quelques clics de comptabiliser le nombre d'heures passées pour chaque association. Cela permettra de faciliter l'alimentation du compte d'engagement citoyen.
- ✓ Les Scouts et Guides de France, **Création de l'outil « Valorise-toi »** qui permet de valider et de reconnaître des compétences acquises par l'éducation non formelle chez les SGDF auprès d'employeurs.
- ✓ **La FAGE a mis en place Jobready** qui aide les étudiants à diagnostiquer, promouvoir et acquérir de nouvelles compétences pour faciliter leur insertion professionnelle. Sur cette plateforme en ligne, les bénévoles entrent leurs expériences personnelles, professionnelles ou associatives, puis un algorithme identifie les compétences relatives à ces expériences, parmi les 44 répertoriées.
- ✓ **L'OFAJ et le programme AKI** : Les outils AKI et l'application visent la valorisation des compétences transversales (soft-skills), développées en mobilité internationale par les jeunes : ouverture d'esprit, adaptation au changement, sens des relations interpersonnelles, sens des responsabilités, confiance en soi.
- ✓ **L'agence Erasmus + et le youth Pass** : pour valoriser les expériences acquises grâce au programmes «Youth in action» d'Erasmus+.
- ✓ **Eurovip - European Volunteer Inclusion Program** - est un outil d'auto-évaluation se concentrant sur la valorisation du volontariat, disponible gratuitement en ligne qui vise à aider des bénévoles à prendre conscience des compétences acquises dans le cadre d'un volontariat et de la manière de les mettre en valeur afin de candidater pour une formation ou un emploi.

## PROPOSITION N°10

# REPENSER LE SYSTÈME D'ORIENTATION ET LA FORMATION DES ACTEUR·TRICE·S ÉDUCATIFS



### PISTES DE MISE EN ŒUVRE EN FRANCE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES



Mettre en place des temps d'échange avec des professionnel.le.s, des étudiant.e.s et des conseiller.e.s d'orientation dès la 4<sup>ème</sup> au moins 3 fois par an.



Créer des supports ludiques d'information: rencontres autour des métiers des parents, découvertes des métiers d'un quartier.



Développer le principe d'immersion dans le domaine professionnel avec des stages de différentes durées en donnant l'opportunité aux

plus défavorisés de faire également des stages de qualité.



Donner davantage de moyens financier et humain pour les CIO dans les établissements et repenser la formation des conseillers à l'orientation et à l'accompagnement.



Informier davantage les jeunes sur l'éducation non formelle dans le cadre de l'école en accompagnant individuellement les jeunes dans leur projet professionnel et citoyen.

### → CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE



- **Promouvoir l'amélioration de l'orientation professionnelle**, de la guidance, des services et des possibilités de reconversion professionnelle pour les jeunes, avant le début et tout au long de leur carrière professionnelle, en coopération avec les employeurs et au moyen de différents programmes d'accompagnement, tels que ceux mis en place pour les jeunes entrepreneurs sociaux.
- **Améliorer l'accès des jeunes aux possibilités de formation par le travail**, telles que les stages, apprentissages, formations internationales et observations au poste de travail (y compris pour les jeunes qui ne peuvent pas accéder à ces possibilités en raison de contraintes financières), tout en apportant un soutien approprié pendant les programmes d'apprentissage.

### L'ENQUÊTE PROVOX CE QUE PENSENT LES JEUNES !

→ QUI VOUS A ÉTÉ LE PLUS UTILE POUR AVOIR DE L'INFORMATION SUR LE MONDE DU TRAVAIL ?

45%  
MES PARENTS  
/MA FAMILLE

22%  
PERSONNE  
EN PARTICULIER

19%  
UN.E PROFESSIONNEL.LE  
LORS D'UN STAGE

13%  
UNE PLATEFORME  
D'INFORMATIONS  
EN LIGNE

13%  
MES AMI.E.S

12%  
UN.E PROFESSEUR.E

11%  
UNE ASSOCIATION

5%  
UN.E CONSEILLER.ÈRE  
D'ORIENTATION

→ LES JEUNES PENSENT QU'UNE INFORMATION ADÉQUAT ET UN SOUTIEN DE QUALITÉ AIDE À SE PRÉPARER AU MONDE DU TRAVAIL...

63%  
EN DÉSACCORD



19%  
NI D'ACCORD,  
NI DÉSACCORD



18%  
D'ACCORD

## → CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ



✍ **La loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle**, l'emploi et à la démocratie sociale poursuit la décentralisation aux régions, des compétences qui étaient du ressort de l'Etat en matière de formation professionnelle, d'apprentissage et d'orientation. Cette loi confie aux Régions le pilotage du Service public régional de l'Orientation (SPRO). Cette loi crée également le Conseil en Evolution Professionnelle, qui est un conseil gratuit mis en œuvre dans le cadre du SPRO et dont l'objectif est de favoriser la sécurisation des parcours professionnels.

Avec la loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 «pour la liberté de choisir son avenir professionnel», les Régions voient leur domaine d'intervention élargi en matière d'orientation : elles deviennent responsables de l'organisation des actions d'information sur les métiers et les formations en direction des élèves et de leurs familles, des apprentis et des étudiants.

✓ **Le programme parcours Avenir** institué par l'arrêté du 1<sup>er</sup> juillet 2015 doit «permettre à chaque élève de comprendre le monde économique et professionnel, de connaître la diversité des métiers et des formations, de développer son sens de l'engagement et de l'initiative

et d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnelle» - art. L.337-1 du code de l'éducation.

✍ **Avis du CESE - sécuriser les parcours d'insertion - 2015** : réitère sa recommandation de faire du réseau Information Jeunesse doté de plus de 1500 antennes sur le territoire, la porte d'entrée unique coordonnant l'accès à l'information des jeunes.

✍ **Avis du CESE -Les jeunes et l'avenir du travail** : propose la création d'un dispositif de découverte d'un métier, en situation réelle, destiné à des jeunes de moins de 30 ans, afin de les aider à forger ou à valider leur choix d'orientation professionnelle. Ce dispositif permettrait aux entreprises d'accueillir, de façon simple et sécurisée, ces jeunes pour une période d'observation d'un métier limitée à cinq jours.

✍ **Avis du CESE - l'orientation des jeunes du CESE - 2018** préconise la programmation d'un plan de recrutement et de formation des personnels de l'orientation dont l'objectif est de tendre vers la référence européenne, un.e conseiller.ère pour 800 élèves, et ainsi améliorer la qualité de l'encadrement des jeunes.



## → CE QUE LES ASSOCIATIONS FONT DÉJÀ



✓ **La fédération Léo Lagrange a créé un «Hub métier»** qui propose une découverte précoce des métiers et des entreprises pour les plus jeunes et un dispositif «Pépinières d'Initiatives Jeunesse» qui met des professionnels à disposition des jeunes dans toutes les étapes de la réalisation de leur projet, : projets culturels ou citoyens, réalisation artistique, création d'activité, mobilité...etc.

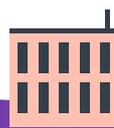
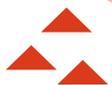
✓ **OFAJ et le programme Job dans la ville jumelé** : bénéficier d'une bourse pour un séjour professionnel dans la ville ou la région jumelée en Allemagne dans une entreprise, une institution ou une administration.

✓ **Les initiatives du CIDJ :**

- **Les rencontres métiers** visent à faire découvrir des secteurs et des métiers d'avenir, qui recrutent et/ou qui attirent les jeunes en

plus de favoriser la rencontre et l'échange direct avec des professionnels du métier. Les alternances ou jobs dating du CIDJ garantissent à tous les jeunes la possibilité d'accéder directement à un entretien de recrutement.

- **IJBox**, est une boîte à outil en ligne regroupant toute l'expertise du CIDJ. Elle permet aux professionnels, d'informer, d'accompagner les jeunes avec des supports adaptés : vidéos, témoignages, articles, quizz... Elle intègre des outils pour animer de façon ludique des sessions de découverte avec les élèves (sur l'alternance) ou encore une visite immersive d'un quartier pour découvrir les métiers en tension.
- Le café des parents propose des rencontres et ateliers gratuits avec des coaches et experts de l'éducation et de l'entreprise pour accompagner les familles dans leurs réflexions et choix d'orientation.
- Le forum «stage 3<sup>e</sup> et lycée pro» accompagne les jeunes sans réseaux professionnels.)



# ACTIVITÉ DE L'OBJECTIF JEUNESSE N°7

## **EMPLOI DE QUALITÉ : LA COURSE FAUSSÉE**

Cette activité vise à introduire la thématique en tant qu'étape préalable à une action ou un plaidoyer. Elle vous permettra de mettre en situation les discriminations autour de l'accès à un travail de qualité et de découvrir les différentes propositions faites par les jeunes de Provox au cours des 18 mois de campagne.

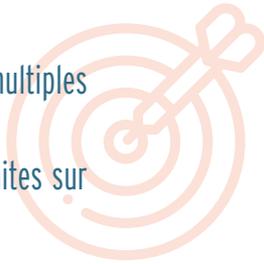
**Temps :** 1h30 minutes

**Publics :** 5 à 40 personnes

**Matériel :** une grande salle et les cartes de propositions découpées et imprimées

## **OBJECTIFS**

- S'approprier la thématique
- Prendre conscience des discriminations multiples face à l'emploi
- S'approprier les propositions politiques faites sur cette thématique par les jeunes de Provox



## **RÈGLES**

**1 - Faites en sorte que tout le monde s'aligne sur une ligne de départ.** Mettez les jeunes dans le contexte de départ d'une course banale. Avant de lancer la course, annoncez que vous allez proposer une série d'affirmations et que les personnes concernées par l'affirmation pourront chacune avancer d'un grand pas. (20')

### **AVANCE D'UN PAS SI :**

*Tu n'as jamais eu besoin de travailler pour pouvoir poursuivre tes études*

*Tu as toujours su ce que tu voulais faire*

*Tes parents t'ont présenté au cours de ton parcours scolaires des personnes faisant des métiers différents*

*Tu n'as jamais eu de mal à trouver un stage*

*Tu n'as jamais eu peur d'être au chômage*

*Tes parents ou tes proches t'ont aidé à faire tes devoirs*

*Tu n'as jamais eu à te demander s'il fallait cacher ta photo sur ton CV*

*Tu as pu partir à l'étranger pour faire un volontariat*

*Tu n'as jamais eu peur d'avoir des réflexions sexistes ou racistes dans le cadre de ton travail*

*Tu as pu aller dans la filière/ l'école que tu avais choisie*

**2 - Une fois les questions posées,** si vous n'avez pas un groupe homogène, les jeunes ne se trouvent normalement pas tous au même niveau sur le parcours de la course. Lancer tout de même le départ pour finir la course. Puis rassembler tout le monde en cercle pour débattre du ressenti de chacun face à la course. Posez quelques questions pour tirer des leçons de cette expérience commune :

*Quel est votre premier ressenti sur cet exercice ? Que s'est-il passé ? Qu'est-ce qui vous a surpris ? Qu'est-ce que vous retirez de cet exercice ? Qu'est-ce qu'il nous apprend sur la société dans laquelle nous vivons ? 20'*

**3 - Se mettre autour d'une table et composer des groupes de 4 ou 5** pour faire des propositions collectives afin de rétablir certaines des différences vécues dans la course. Proposer aux groupes de reprendre chacune des questions posées au début de la course (carte à découper) et demander leur de mettre sous

chaque affirmation révélant une inégalité une ou plusieurs réponses possibles fournies par les cartes propositions. Chaque groupe à 30' pour répartir les cartes propositions et choisir de présenter deux solutions qui lui paraissent prioritaires. (40')

**4 - Pour conclure l'activité :** refaite une course sans discrimination ! Et que le meilleur gagne !

**Cette activité peut être un préalable pour engager un travail de plaidoyer plus direct sur les priorités que les jeunes ont pu identifier - en ce cas reportez-vous à la fiche MON PLAIDOYER p.53 qui vous permettra de dérouler la marche à suivre.**



# JEU DE CARTES À DÉCOUPER



## **CARTE PROPOSITION**

Renforcer les dispositifs d'accompagnement pour le 1<sup>er</sup> emploi et les développer même après le 1<sup>er</sup> emploi

## **CARTE PROPOSITION**

Recentrer et rendre accessible les aides sociales à tous les jeunes pour un système plus juste et plus équitable avec des critères d'accès élargis (autoentrepreneurs, étudiants, salariés, ...) de manière à refléter la diversité des situations et des choix de vie des jeunes

## **CARTE PROPOSITION**

Informar toutes les catégories de population sur les dispositifs européens de mobilités professionnelles

## **CARTE PROPOSITION**

Mieux informer les jeunes au sujet des passeports bénévoles :

Le Passeport Bénévole® est un livret personnel de reconnaissance de l'expérience bénévole et de valorisation des compétences mobilisées et/ou acquises mis en œuvre par France Bénévole.

## **CARTE PROPOSITION**

Mettre en place des temps d'échange avec des professionnels, des étudiant.e.s et des conseiller.e.s d'orientation dès la 4<sup>ème</sup> au moins 3 x par an

## **CARTE PROPOSITION**

Prévoir une reprise de formation des migrant.e.s dans le pays d'accueil, en lien avec leur formation initiale, afin de pouvoir obtenir une validation officielle de leurs études et lever l'interdiction de travailler pendant les 6 premiers mois qui suivent l'enregistrement de leur demande par l'Ofpra.

## **CARTE PROPOSITION**

Mieux encadrer juridiquement les nouvelles formes de travail pour lutter contre la précarité des jeunes en leur garantissant une couverture sociale de droit commun

## **CARTE PROPOSITION**

Obtenir de l'état une reconnaissance et un soutien, des secteurs et des modèles que sont l'économie sociale et solidaire et l'associatif ( méthodes d'intelligence collective, modèles d'organisation et de management alternatifs

## **CARTE PROPOSITION**

Créer des supports ludiques d'information : rencontres autour des métiers des parents, découvrir les métiers d'un quartier

## **CARTE PROPOSITION**

Renforcer la place des jeunes et la représentativité hiérarchique dans les espaces de représentation du monde du travail

## **CARTE PROPOSITION**

Pour lutter contre le non recours, développer des ambassadeurs des droits sociaux (bouche à oreille, communication entre pairs) pour désinstitutionnaliser les espaces et informer les jeunes par des interventions dans les structures d'accueil (école, fac, association sportive, service civique...)

## **CARTE PROPOSITION**

S'autoriser un débat sur le RUA\*

\*Pour savoir ce qu'est le RUA reportez-vous à la proposition 8

## **CARTE PROPOSITION**

Reconnaître la validation des acquis et compétences développés lors d'expériences en dehors de l'école (ex : gestion financière pour un trésorier associatif, ...)

## **CARTE PROPOSITION**

Développer le principe d'immersion dans le domaine professionnel avec des stages de différentes durée en donnant l'opportunité aux plus défavorisés de faire également des stages de qualité

## **CARTE PROPOSITION**

Lutter contre les discriminations à l'embauche par des CV anonymisés, la généralisation d'Europass

## **CARTE PROPOSITION**

Même pour un premier emploi les CDD et les CDI ne devraient pas être l'exception. Les stages, l'autoentrepreneuriat et les vacances ne doivent pas remplacer les contrats pérennes.

## **CARTE PROPOSITION**

Avoir plus de moyens sur les nouveaux secteurs en développement, adaptés à la réalité du travail et de la société ( service à la personne et développement durable)

## **CARTE PROPOSITION**

Alléger les emplois du temps du secondaire pour favoriser l'engagement de tou.te.s : permettre le développement de conventions de «stages de découverte» dès le collège au sein d'associations et d'ONG

## **CARTE PROPOSITION**

Donner davantage de moyens financier et humain pour les CIO dans les établissements et repenser la formation des conseillers à l'orientation et à l'accompagnement.

## **CARTE PROPOSITION**

Établir un droit à la formation pour tous, tout au long de la vie et accompagner les personnes qui veulent se reconverter en rendant les démarches plus faciles

## **CARTE PROPOSITION**

Informar davantage les jeunes sur l'éducation non formelle dans le cadre de l'école en accompagnant individuellement les jeunes dans leur projet professionnel et citoyen



LES JEUNES INTERROGÉS ONT  
DES CONTACTS RÉGULIERS AVEC  
DES TRAVAILLEUR.EUSE AUPRÈS  
DES JEUNES

NE SE PRONONCE PAS



4%

JE NE SAIS PAS  
CE QUE C'EST



81%



NON

13%

## OBJECTIF JEUNESSE N°8



### APPRENTISSAGES DE QUALITÉ POUR TOU.TE.S

L'éducation devrait ouvrir les portes d'une citoyenneté active et d'une société inclusive. C'est pourquoi nous souhaitons élargir notre vision de l'éducation au 21<sup>e</sup> siècle en se concentrant sur les méthodes de transmission de compétences, les formes d'apprentissages pédagogiques et sur l'éducation non formelle afin d'atteindre un accès réellement équitable et universel à des savoirs de qualité.

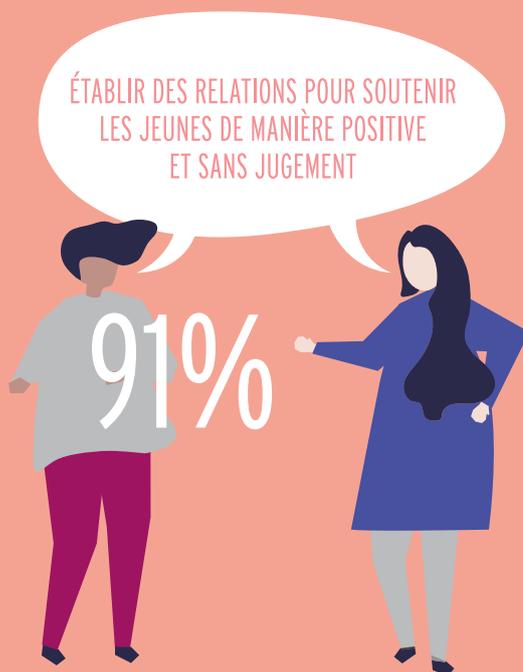
LES JEUNES INTERROGÉS JUGENT  
QUE LES ANIMATEUR.TRICE C'EST  
IMPORTANT POUR

87%

CRÉER DES ACTIVITÉS  
ET DES PROJETS AVEC LES  
JEUNES

84%

FAVORISER LA COLLABORATION  
ET LA COMPRÉHENSION ENTRE  
DES PERSONNES DE CONTEXTES  
ET DE MILIEUX DIFFÉRENTS.

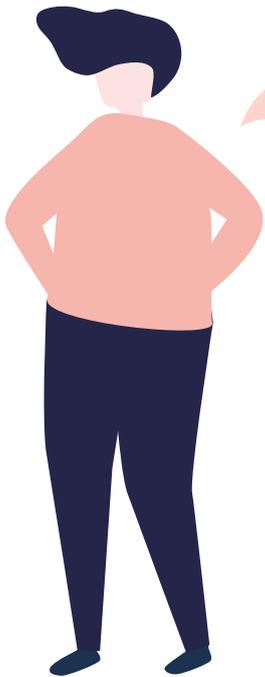


ÉTABLIR DES RELATIONS POUR SOUTENIR  
LES JEUNES DE MANIÈRE POSITIVE  
ET SANS JUGEMENT

91%

## PROPOSITION N°11

### CRÉER UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE D'INFORMATION ET DE MISE EN RÉSEAU POUR LES TRAVAILLEUR.EUSE.S JEUNESSE ET CEUX QUI SOUHAITENT LE DEVENIR



#### PISTES DE MISE EN ŒUVRE EN FRANCE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES



Organiser une **consultation citoyenne** avec les travailleur.euse.s de jeunesse, les jeunes, et les élus locaux, pouvant être intéressés par les métiers de travailleur.euse.s de jeunesse pour nourrir la plateforme.



Mobiliser l'agence **Erasmus + Jeunesse et Sport** sur la mise en réseau et le développement d'une culture commune : échanges, bonnes pratiques, formations.



Créer un **réseau de travailleur.euse.s pour créer un sentiment d'appartenance**, favoriser l'attractivité du territoire.



**Communiquer proactivement et former à l'utilisation de la plateforme** dans les organes proches de la jeunesse : collectivité, cidj, CIO, mission locale, lycée, association et organisme de formation.

#### → CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE



- Continuer à promouvoir et à échanger les **expériences liées aux bonnes pratiques en matière d'animation socio-éducative** dans l'ensemble de l'UE, par tous les moyens disponibles, y compris les programmes pertinents de l'UE tels qu'Erasmus. promouvoir des pratiques et outils utilisés dans différents États membres aux niveaux national ou régional.
- Encourager les jeunes à participer à différentes formes d'animation socio-éducative et à les façonner.**
- Promouvoir la **coopération transsectorielle et pluridisciplinaire entre le domaine de la jeunesse** et d'autres secteurs présentant un intérêt pour la vie des jeunes aux niveaux local, régional, national et européen.

#### L'ENQUÊTE PROVOX CE QUE PENSENT LES JEUNES !

→ ÊTRE UN ANIMATEUR.TRICE POUR LES JEUNES INTERROGÉS ÇA APORTE...

**65%**  
UN SENTIMENT  
D'UTILITÉ  
DANS LA SOCIÉTÉ

**26%**  
UNE EXPÉRIENCE  
SUR SON CV

**23%**  
UNE OCCASION  
D'EN FAIRE  
SON MÉTIER

**20%**  
UNE EXPÉRIENCE  
AMUSANTE

**19%**  
DE PASSER DE JEUNE  
À ANIMATEUR.TRICE.

**13%**  
DE L'ARGENT

**7%**  
UN APPRENTISSAGE  
SUR SOI



## → CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ



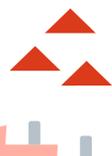
- ✎ **Le conseil de l'Europe** a publié une **recommandation en mai 2017** sur le travail de jeunesse : renforcer le soutien apporté à la mise en commun des pratiques dans le domaine du travail de jeunesse, à l'apprentissage par les pairs et à la création de réseaux et partenariats durables.
- ✎ **Réforme des rythmes scolaires, PEDT, plans mercredi, cités éducatives** sont autant de dispositifs qui travaillent à la question de **construire des réseaux de professionnels** de la jeunesse sur les territoires.
- ✎ **Avis du COJ de juillet 2019 sur le plan mercredi** : Pour structurer les parcours éducatifs entre les temps scolaires et périscolaires, renforcer et développer les espaces et les temps dédiés de **coordination des différents acteur.rice.s**, qu'ils soient en charge de la gouvernance ou de la mise en œuvre des actions.
- ✎ **Guide de l'onisep ZOOM** construit avec la branche concernant l'ensemble des métiers de l'animation.



## → LES INITIATIVES QUI EXISTENT DÉJÀ

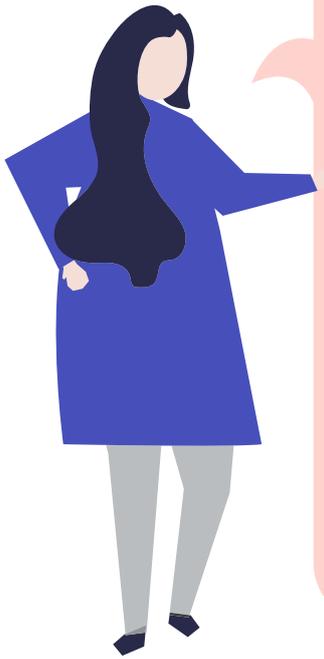


- ✎ **TCA : Des activités pour les travailleur.se.s de jeunesse - l'Agence française Erasmus+**, en lien avec ses partenaires européens propose un ensemble d'activités transnationales de coopération dans le secteur jeunesse et de l'éducation non formelle. L'offre TCA permet aux participant.e.s de se former au travail européen et international de jeunesse et à l'interculturel, d'acquérir les compétences nécessaires pour préparer, réaliser et évaluer un projet Jeunesse dans le programme Erasmus+, de rencontrer de nouveaux partenaires et de créer des réseaux européens.
- ✎ **EYRICA - L'Agence européenne pour l'information et le conseil aux jeunes (ERYICA)** est une organisation européenne indépendante, composée d'organismes de coordination de l'information des jeunes. Elle s'emploie à intensifier la coopération européenne et internationale dans le domaine du travail et des services d'information des jeunes. Elle applique les principes de la Charte européenne de l'information jeunesse.
- ✎ **Salto-Youth** est un **centre de ressource** qui promeut et soutien le travail de jeunesse en offrant des formations, des outils et de la mise en réseaux aux travailleur.se.s de jeunesse européens.
- ✎ **EPALe - Plateforme électronique pour l'éducation et la formation des adultes en Europe** : est une **communauté européenne ouverte et polyglotte de professionnel.le.s de la formation des adultes**, notamment des éducateurs et des formateurs d'adultes, du personnel d'orientation et de soutien, des chercheurs et des universitaires, ainsi que des décideurs.
- ✎ **Eurodesk** est une organisation internationale qui rend les informations sur la mobilité à des fins d'apprentissage complètes et accessibles aux jeunes et à ceux qui travaillent avec eux. **Les Principes Eurodesk sont appliqués par 1 638 organismes dans 26 pays d'Europe.**
- ✎ **Youth ID** travaille avec de nombreux partenaires européens et méditerranéens pour soutenir et mettre en relation les travailleur.se.s jeunes actuelles et futures durant leurs études. Ce support leur permet de mettre en perspective leur travail à l'échelle internationale, via des training course Erasmus+ mais aussi à des échanges virtuels, notamment via Erasmus+ virtuelle.



## PROPOSITION N°12

### LANCER UNE CAMPAGNE DE PROMOTION DES MÉTIERS DE TRAVAILLEUR.EUSE.S JEUNESSE AFIN DE PERMETTRE UNE MEILLEURE COMPRÉHENSION DES ENJEUX LIÉS À CES PROFESSIONS À L'ÉCHELLE LOCALE, RÉGIONALE, NATIONALE ET EUROPÉENNE



#### PISTES DE MISE EN ŒUVRE EN FRANCE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES



Face aux manques de données, sur les profils, les parcours et les modes d'intervention des travailleur.euse.s de jeunesse - **recenser et informer sur la diversité et les différentes réalités européennes en matière de travail de jeunesse.**



Travailler à un **kit de communication pour les travailleur.euse.s de jeunesse** afin qu'elles puissent elle/eux-même communiquer sur leurs métiers.



Faire une **campagne avec des spots d'interviews** - témoignages de travailleur.euse.s jeunesse afin qu'elles témoignent de la variété des apports liés aux professions.



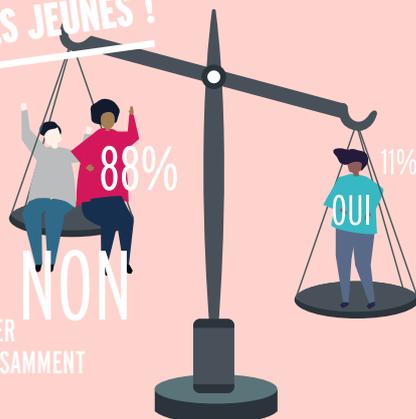
Avoir un **rdv avec la commission du député M. Ruffin** pour donner l'avis des jeunes sur la question des « métiers du lien ».

#### → CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE



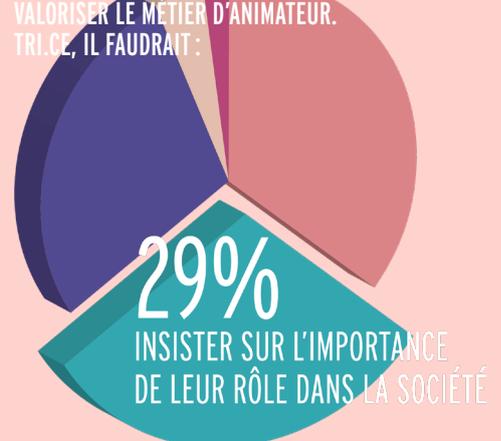
- Promouvoir un meilleur accès à la recherche, aux connaissances et à l'expertise en matière d'animation socio-éducative et mettre en œuvre les principes et mesures proposés dans différents documents stratégiques européens dans le domaine de l'animation socio-éducative,
- de manière à en améliorer la qualité, l'accessibilité et la reconnaissance à tous les niveaux.
- Soutenir et faciliter l'accès à une animation socio-éducative de qualité au moyen d'une coopération continue entre les établissements
- d'enseignement formel et non formel ainsi que d'une meilleure visibilité.
- Promouvoir davantage le rôle important que joue l'animation socio-éducative en soutien à la participation active des jeunes.

L'ENQUÊTE PROVOX  
CE QUE PENSENT LES JEUNES !



→ POUR LES JEUNES, LE MÉTIER D'ANIMATEUR.TRICE EST SUFFISAMMENT RECONNU

→ LES JEUNES PENSENT QUE POUR VALORISER LE MÉTIER D'ANIMATEUR.TRICE, IL FAUDRAIT :



## → CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ



✎ Le ministre de l'Éducation nationale a saisi la **commission Éducation populaire du COJ** fin 2019 afin de réfléchir au rôle que l'éducation populaire pourrait avoir au sein de l'éducation formelle, notamment au travers de l'enseignement moral et civique (EMC). Un rapport devrait être remis au ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse en septembre 2020.

✎ Le conseil de l'Europe a publié **une recommandation en mai 2017 sur le travail de jeunesse** - élaborer une stratégie à moyen terme pour le développement du travail de jeunesse fondé sur les connaissances, dans le but d'améliorer la coordination et l'accès aux connaissances et ressources sur le travail de jeunesse aux niveaux européen, national, régional et local.

✎ L'**avis du COJ sur le plan mercredi** souligne que la réforme des rythmes scolaires a permis une reconnaissance du travail des animateur.rice.s par les familles et les enseignant.e.s. Le Conseil d'orientation des politiques de jeunesse propose de poursuivre ce processus: Valoriser la dimension éducative des fonctions d'animation et la diversité des parcours et développer un plan de communication ambitieux en direction des jeunes et du grand public pour valoriser les métiers de l'animation.



## → LES INITIATIVES QUI EXISTENT DÉJÀ



✓ Le **Portfolio pour le travail de jeunesse du Conseil de l'Europe** est un instrument visant à **aider ceux qui interviennent dans le travail de jeunesse** - au premier chef, les travailleur.se.s et les animateur.rice.s de jeunesse, mais également les manager.euse.s et les administrateur.rice.s - à **évaluer et renforcer dans ce domaine leurs compétences**, à présenter son travail de façon aisément compréhensible, à **compiler des preuves de la qualité** du travail de jeunesse.

✓ La **déclaration de la 2<sup>e</sup> convention européenne du travail de Jeunesse** élaborée dans le cadre de la **Présidence belge du Comité des Ministres du Conseil de l'Europe 2015** affirme « créer un monde qui fasse la différence »: « Pour bénéficier d'une plus grande reconnaissance, le travail de jeunesse a besoin de faire l'objet d'une promotion et d'un plaidoyer actifs de la part de tous les acteur.rice.s issus de la politique, du secteur public et de la société civile aux niveaux européen, national, régional, et local. »



## PROPOSITION N°13

# RÉGLEMENTER LE SECTEUR DE L'ANIMATION VERS PLUS DE QUALITÉ EN RECONNAISSANT DES DROITS ET DES DEVOIRS DANS LES DOMAINES DE L'ANIMATION VOLONTAIRE ET PROFESSIONNELLE



### PISTES DE MISE EN ŒUVRE EN FRANCE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES



Définir et clarifier un **statut de l'animation volontaire** (avec une protection sociale et un revenu minimum).



Définir des **droits et des devoirs** des organismes d'accueil (l'obligation de formations ..).



Réglementer le secteur en maintenant une attention à ne pas trop entrer dans le tout diplôme qui casserait la **dynamique des parcours atypiques** propres aux acteur.trice.s de l'éducation populaire.

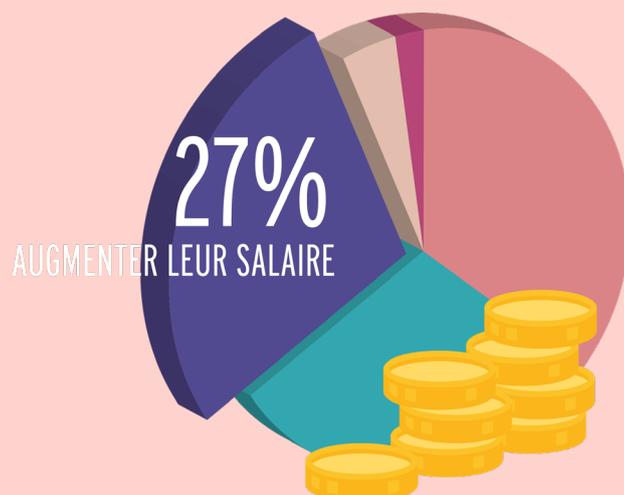
### → CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE



- Promouvoir des normes de qualité et d'autres cadres d'assurance de la qualité pour l'animation socio-éducative.
- Intensifier les efforts visant à renforcer les **moyens des animateur.rice.s socio-éducatifs** et à les motiver en améliorant leurs conditions de travail et en garantissant une rémunération équitable.
- Envisager des mesures pour **développer davantage l'animation socio-éducative de qualité**, par exemple à l'aide de normes de qualité et d'autres cadres d'assurance de la qualité, d'une reconnaissance accrue, de la promotion de la recherche sur la jeunesse et des compétences et aptitudes numériques.

### L'ENQUÊTE PROVOX CE QUE PENSENT LES JEUNES !

→ LES JEUNES PENSENT QUE POUR  
VALORISER LE MÉTIER D'ANIMATEUR.  
TRICE, IL FAUDRAIT...



## → CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ



📄 **Panorama des situations professionnelles du champ de l'animation** (dossier N°2 de juin 2013), le CAFEMAS, notait : « Bien que se différenciant nettement en termes de motivations et de perspectives, "occasionnels" et "professionnels" relèvent tout deux du statut d'animateur.rice.s salarié. Cette similitude engendre depuis longtemps une situation instable. Il ne s'agit pas de remettre en cause l'intervention des "volontaires" dans l'animation qui s'ancre dans l'histoire de l'éducation populaire et garde toute sa pertinence, mais elle ne peut, seule, répondre aux besoins actuels de l'animation ».

📄 **La création de la convention collective de l'animation, en 1989**, la branche avait pour ambition de permettre aux salariés d'évoluer dans leur emploi et d'accompagner la qualification des animateur.rice.s, les salariés de l'animation étant moins qualifiés que ceux des autres branches (seuls 25% ont une qualification professionnelle).

📄 **Le plan Mercredi mis en place par le décret n° 2018-647 du 23 juillet 2018** va dans le sens d'une régulation du temps périscolaire : en lui reconnaissant une valeur éducative, il impose un cadre sécurisé et offre la possibilité de s'inscrire dans une démarche qualité grâce à la charte.

📄 **Recommandation CM/Rec(2017)4 adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 31 mai 2017** - préconise d'établir un cadre cohérent et souple, fondé sur les compétences, pour l'éduca-

tion et la formation des travailleur.se.s de jeunesse rémunérés et bénévoles, qui prend en compte les pratiques existantes, les tendances émergentes et les nouveaux lieux d'échange, ainsi que la diversité du travail de jeunesse. Les parties prenantes, y compris les travailleur.se.s de jeunesse et les jeunes, devraient être associées à l'élaboration de ce cadre.

📄 **Le rapport du COJ juillet 2019 sur le plan mercredi** préconise de :

- **Développer le temps plein et l'employabilité pérenne des animateur.rice.s** intervenant dans tous les temps de l'enfant et au-delà du champ de la jeunesse en s'appuyant sur du territoire en créant des passerelles entre les différentes fonctions éducatives.
- **Entamer une réflexion afin que le BAFA ne soit plus perçu comme la seule référence** de l'animation, générant une méconnaissance des diplômes professionnels et un risque d'une dévalorisation des métiers de l'animation.
- Que les employeurs et notamment les collectivités territoriales travaillent à **repenser leur politique de recrutement des animateur.rice.s**.
- **Rappeler la nécessité de former massivement les animateur.rice.s** et préconiser que la VAE puisse être utilisée de manière systématique.

## → CE QUE LES ASSOCIATIONS FONT DÉJÀ



📄 « Le Cnajep s'engage pour une formation d'éducation populaire porteuse de transformation et d'émancipation » - **Positionnement du Cnajep**

- La reconnaissance, par la création d'un véritable statut, de l'engagement volontaire des jeunes à travers des parcours BAFA et BAFD.
- Une réglementation clarifiée de l'exercice de la profession d'animateur.rice.
- La valorisation (conventions collectives, filière FPT), de la qualification professionnelle à sa juste place du niveau 3 au niveau 6 en fonction des postes occupés (animateur.rice, technicien-ne, coordinateur.rice, directeur.rice).

✓ **SGDF : Proposer aux jeunes de rejoindre le cycle d'engagement** et notamment, le programme « Boucle ta formation ». C'est une responsabilité partagée par tous les échelons consistant à donner à la personne toutes les clefs lui permettant de s'investir dans une mission adaptée à sa personnalité et aux besoins du mouvement. (parcours de formation BAFA à partir de 17 ans révolus, ou cycle de formation BAFD à partir de 21 ans révolus).

✓ **SAP, le service d'aide au placement des Ceméa** : un outil qui permet d'accompagner les stagiaires dans la recherche de stages pratiques, qui met en relation les propositions de postes d'organisateur et les stagiaires. Il représente un des engagements qualité des Ceméa dans la mise en œuvre des formations à l'animation volontaire.

### **DES EXEMPLES DE FORMATIONS À L'ENGAGEMENT VOLONTAIRE MILITANT :**

✓ **Les Ceméa** - des formations bafa militantes et émancipatrices. Les formations sont construites sur des logiques d'émancipations et d'autonomisation des personnes : les Ceméa visent, par la transformation de la personne (autonomie, respect de l'autre, altérité...), la transformation de la société. Les formations sont donc basées sur une double logique, formation à la fonction et formation de la personne.

✓ **Les Francas** sont un mouvement d'Éducation populaire dont les formations privilégient les méthodes actives, la pédagogie de la réussite, la pédagogie collective, la pédagogie centrée sur l'individu qui tient compte de ce qu'il est, de sa personnalité, de son histoire, de son expérience, de ses représentations et de ses compétences.



## PROPOSITION N° 14

# CLARIFIER, RECONNAÎTRE ET VALORISER, L'APPORT DE CHAQUE OFFRE DE FORMATION : UNIVERSITAIRE, PROFESSIONNELLE, VOLONTARIAT DE L'ANIMATION, FONCTION PUBLIQUE POUR MIEUX RÉAFFIRMER LEUR COMPLÉMENTARITÉ



### PISTES DE MISE EN ŒUVRE EN FRANCE À DIFFÉRENTES ÉCHELLES



Pour dépasser l'opposition stérile formation informelle-de terrain et formation scolaire-universitaire, penser et faire une place aux interventions des AJEP dans le futur BAC PRO et formaliser cette place dans les formations universitaires.



Avoir des formations professionnelles et universitaires qui réaffirment des aptitudes et attitudes de la démarche d'éducation populaire.



Affirmer la différence entre compétences (méthodologie de projet) et pratiques/démarches/sens (respect et bienveillance).



Actualiser et former tout au long de la vie pour donner aux animateur les outils essentiels à leurs fonctions (numérique, diversité, transition écologique, ..).

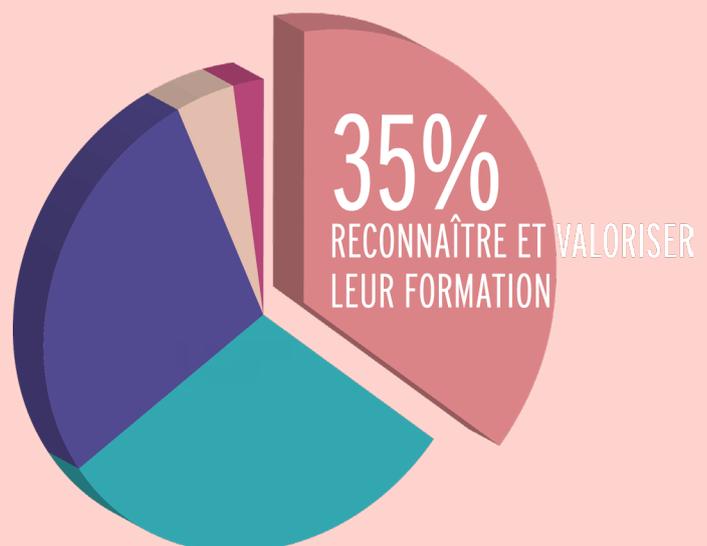
### → CE QUE DIT LA RÉOLUTION EUROPÉENNE



- Promouvoir une animation socio-éducative plus inclusive grâce à une **éducation et à une formation spécifiques, diversifiées et continues** pour les animateur.rice.s socio-éducatifs (...).
- Intensifier la coopération avec le Conseil de l'Europe afin d'**améliorer l'éducation et la formation des animateur.rice.s socio-éducatifs** et d'améliorer ainsi la qualité de l'animation socio-éducative en Europe.

### L'ENQUÊTE PROVOX CE QUE PENSENT LES JEUNES !

→ LES JEUNES PENSENT QUE POUR VALORISER LE MÉTIER D'ANIMATEUR.TRICE, IL FAUDRAIT...



## → CE QUE LES INSTITUTIONS FONT DÉJÀ



- ✓ Le Bac pro Animation-enfance et personnes âgées pourrait être l'occasion de faire une place aux AJEP dans son parcours de formation. Il est à noter que le terme d'éducation populaire n'est pas présent dans le titre.
- ✓ Seules les formations JEPS des Creps ont accès à Parcours'Sup.
- ✓ **Le Fonds de Développement de la Vie Associative** soutient la formation des bénévoles, les expérimentations de projets innovants et les études.

✎ **L'avis du CESE de 2019 sur l'éducation populaire une exigence du 21e siècle:** Préconisation 14: Le CESE préconise d'identifier et de coordonner l'offre de formation initiale et continue aux métiers relevant de l'éducation populaire. Cette démarche s'appuiera sur une évaluation des besoins de formation et de qualification, sur un état des lieux de l'offre actuelle de formation, un travail prospectif et sur

l'organisation d'une concertation renforcée entre les ministères et les branches professionnelles concernés.

### ✎ Avis du COJ sur le plan Mercredi :

- Renforcer la construction de parcours professionnels voire interprofessionnels pour tous les acteur.rice.s éducatifs du champ de l'animation.
- Clarifier les différences entre les fonctions de l'animation professionnelle, occasionnelle et volontaire ainsi que les parcours et carrières possibles (complémentarité entre animation professionnelle et volontaire, formation, transmission, etc.).
- Créer et structurer des filières de formation initiale de l'animation intégrée par l'éducation nationale et l'enseignement supérieur, en lien avec la filière de l'éducation populaire (dont la filière jeunesse et sports). En particulier, la création du «bac pro animation» doit être articulée avec l'ensemble des qualifications existantes.

## → CE QUE LES ASSOCIATIONS FONT DÉJÀ

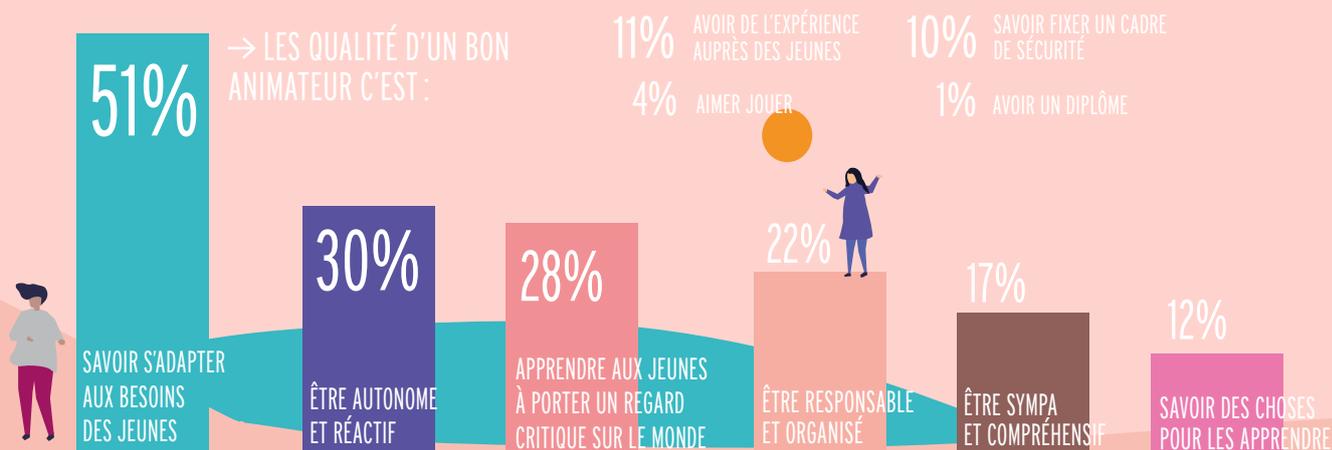


✎ « Le Cnajep s'engage pour une formation d'éducation populaire porteuse de transformation et d'émancipation » - **positionnement du Cnajep:** L'implication nécessaire de nos organisations dans la formation initiale de l'Éducation nationale du futur Bac professionnel jusqu'aux différents Masters concernant l'animation.

✎ **Les Organismes de formations** ayant une habilitation nationale: AFOCAL, ATC- Routes du monde, Cémeas, CFAG, CNFR, CPCV, Fédération du Scoutisme français, Fédération sportive et gymnique du travail, Fédération Léo Lagrange, Fédération National Famille rurales, FOEVEN, FSCF, IFAC, IFOREP, La Ligue de l'enseignement, les Francas, Les pionniers de France, MRJC, OFAC, Planète Sciences, UCPA, UFCV

### ✎ Les formations qui co existent :

- La formation à l'animation volontaire avec les parcours Bafa et Bafd,
- La formation professionnelle diplômante avec les cycles Bpjeps, Desjeps, Desjeps et le CPQ «Animateur périscolaire»,
- La formation professionnelle qualifiante avec le DUT carrière sociale option animation sociale et socioculturelle - la licence pro animation sociale socio-éducative et socio culturelle.
- La formation en interne des militants et dirigeants associatifs, des formateurs, des acteur.rice.s éducatifs locaux.
- La fonction publique territoriale...



# ACTIVITÉ DE L'OBJECTIF JEUNESSE N°8

## CONSTRUIRE SA PROPRE CAMPAGNE DE PLAIDOYER !



À partir de la proposition N° 12 du manuel **Lancer une campagne de promotion des métiers de travailleur.euse.s de jeunesse afin de permettre une meilleure compréhension des enjeux liés à ces professions à l'échelle locale, régionale, nationale et européenne**, proposer au groupe de suivre plusieurs étapes jusqu'à la création de votre propre campagne de plaidoyer

**Temps :** 2h00

**Personne :** 10-15 personnes - plutôt des jeunes en BAFA / BAFD ou en formation diplômante de l'animation

**Matériel :** 4 paper board + du matériel (peinture, feutre, grande feuille, ..)

## OBJECTIFS

- Comprendre, valoriser et partager une vision commune de l'animation professionnelle et/ou volontaire
- Prendre conscience de son utilité sociale et de sa propre valeur en tant que volontaire et/ou professionnel.le de l'animation.
- Sensibiliser, convaincre, faire comprendre l'utilité sociale des animateur.trice.s au grand public



## RÈGLES

**1 - Sur 4 grandes feuilles que vous répartirez ensuite dans la salle, poser 4 questions :**

*L'animation volontaire ou professionnelle ca sert à quoi dans la société? Pour être un bon animateur.trice on a besoin de quoi? L'animation professionnelle et volontaire, ca défend quoi comme valeur? Les obstacles que l'on rencontre en tant qu'animateur.trice volontaire ou professionnelle, c'est quoi?*

Proposer au groupe de déambuler d'un paper board à l'autre et de noter leurs idées - n'hésitez pas à vous aider des propositions et constats de la campagne Provox. (30')

**2 - Revenez en collectif** et prendre connaissance du contenu de chaque paper board. Un par un essayer de rassembler ce qui semble aller ensemble et mettez-vous d'accord sur les 2 ou 3 idées phares de chaque paper Board. (30')

**3 - Une fois les idées priorisées faites des petits groupes de 4 ou 5 personnes :** chaque groupe peut choisir un obstacle qu'ils souhaitent lever. En fonction des éléments rassemblés autour : des valeurs, de l'utilité sociale et des qualités d'un animateur.rice professionnel ou volontaire chaque groupe peut décider de construire un format de plaidoyer à destination du grand public.

### Les formats possibles :

- une affiche
- une banderole
- un scénario de spot vidéo
- un slogan radiophonique
- une campagne sur les réseaux sociaux

Chaque groupe est laissé en autonomie pour construire sa campagne avec un peu de matériel : peinture, feutre, feuille... et la présentera ensuite au collectif (60')

**4 - Envoyer au Cnajep vos campagnes** pour qu'il puisse les relayer et essayer de construire une campagne nationale : [dialogue.structure@Cnajep.asso.fr](mailto:dialogue.structure@Cnajep.asso.fr)



## MA FICHE PLAIDOYER

### CONSTRUIS TON PROPRE PLAIDOYER SUR LES PROPOSITIONS ET LES THÉMATIQUES QUI T'INTÉRESSENT LE PLUS !

L'OBJECTIF JEUNESSE SUR LEQUEL JE SOUHAITE TRAVAILLER :



LA OU LES PISTES DE MISES EN ŒUVRE QUI M'INTÉRESSENT LE PLUS :

.....

LES PERSONNES À QUI JE VAIS DEVOIR M'ADRESSER :

.....

.....

CE QUE J'AI IDENTIFIÉ COMME LOI SUR CE SUJET :

.....

.....

.....

.....

LE NIVEAU DE PLAIDOYER QUE CELA IMPLIQUE :

- Changer une loi
- Informer sur l'existence d'un projet/dispositif,
- Inventer un nouveau cadre légal
- Autre

LES INITIATIVES ASSOCIATIVES QUI M'INSPIRENT :

.....

.....

.....

.....

QUELS FORMAT.S ME SEMBLE.NT LE.S PLUS PERTINENT.S ?

- Une lettre ouverte
- Un rendez-vous avec un.e représentant.e politique
- Un communiqué de presse
- Une campagne de sensibilisation
- Un projet avec mon association

QUELLES SONT MES FORCES ET AVEC QUI JE PEUX TRAVAILLER ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

# LES RENCONTRES RÉGIONALES PROVOX!

Les Crajep Hauts de France, Réunion, Nouvelle Aquitaine et Occitanie animent pleinement la dynamique régionale du Dialogue Structuré européen. En plus de la participation de délégations de jeunes aux événements nationaux, deux rencontres régionales ont pu être construites en Occitanie et dans les Hauts de France. **En entre-croisant les dynamiques européennes et locales, nous voulons donner encore plus de places à la voix des jeunes !**

Ce travail collectif permet de donner une dimension européenne à la parole des jeunes des dialogues structurés territoriaux tout en donnant un ancrage territorial aux campagnes européennes Provox.



## **UNE AVENTURE DE CONSTRUCTION COLLECTIVE POUR**

### **IMAGINER LES TERRITOIRES DE DEMAIN DANS LES HAUTS DE FRANCE**

Le samedi 23 et dimanche 24 novembre, dans un imaginaire décapant de frites agitatrices de créativité, le week-end s'est lancé pour 2 jours de folie ! Les participants (jeunes et décideurs) venus des 4 coins de la Région ont imaginé de nouvelles modalités de cuisson et de nouvelles recettes de frites (propositions politiques), pour améliorer la situation des frites en région.

Chaque groupe de travail ont été des baraques à frite, qui, accompagné de leurs facilitateurs (les vieux livres de cuisine) ont du faire de nouvelles propositions de recettes (propositions politiques) pour améliorer la vie des frites et la culture des patates en HDF.

Dans une volonté commune de tisser du lien entre la dynamique européenne et régionale, les jeunes ont été invité à questionner leurs propositions au



## **UN PLATEAU RADIO EN DIRECT EN OCCITANIE POUR COCONSTRUIRE DES PROPOSITIONS POLITIQUES**

A Montpellier, le 28 septembre, 23 jeunes de la région Occitanie ont contribué à la campagne **Jeunesse, opportunités et territoires** à travers une journée de débats et de travail. 3 ateliers thématiques sur les jeunesses rurales, l'emploi et le travail de jeunesses ont permis de poser des constats et d'élaborer des propositions.



Les jeunes ont pu désigner des portes paroles pour aller porter leurs visions et exposer leurs propositions politiques sur un plateau radio en direct animé par Radio campus face à des représentants politique : Irène Tolleret, députée européenne Hussein Bourgi, Conseiller régional Occitanie Pyrénées Méditerranée, Nicolas Remond, Responsable du Pôle Cohésion sociale de la DRJSCS et Aude Boudet, Référente jeunesse DRJSCS - Etat.

Une délégation de 10 jeunes est venue poursuivre les réflexions entamées en septembre en participant au festival provox à Amiens.



regard des Objectifs Jeunesse de la stratégie européenne de la jeunesse. Un temps de présentation ludique de Provox a été mené par le CNAJEP avec l'appui d'une méthode participative (le Kahout). Puis les jeunes ont été invités à collecter les différentes pièces (les Objectifs Jeunesse) d'un grand puzzle (la stratégie européenne) à travers l'espace et à s'interroger sur l'articulation ou non de leurs propositions avec les axes de travail européen et nationaux.

Ainsi, les jeunes ont pris conscience que le travail du Dialogue Structuré Hauts de France avait également vocation à enrichir la démarche de Provox !

## **LES RÉSULTATS DES RENCONTRES**

- Des contributions régionales des Hauts de France et d'Occitanie pour construire les 14 propositions politiques du dialogue des jeunes avec l'Europe.
- 137 jeunes qui prennent la parole sur ce qu'ils veulent en termes de politiques publiques régionales, nationales et européennes.
- 14 représentant.e.s politiques mobilisé.e.s pour co-construire avec les jeunes ces politiques.

## ILS ONT PARTICIPÉ À LA CAMPAGNE **JEUNESSES, OPPORTUNITÉS ET TERRITOIRES**

Le Groupe National de Travail (GNT) pour la campagne *Jeunesse, opportunités et territoires 2019-2020*

### COORDINATION



Le Cnajep - Comité pour les relations Nationales et internationales des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire et le Conseil National de la Jeunesse en France

### LE COPILOTAGE



### ORGANISATIONS



### LES AMBASSEUR DRICES PROVOX

Leonard Ly Tri et Lucille Couturier Briois

### LES INVITÉS DU GROUPE NATIONAL DE TRAVAIL

Valérie Becquet - Professeur à l'Université de Cergy-Pontoise/EMA

### LES BÉNÉVOLES

Anissa Boungab

Marie Laroche

Antoine Chabal

Maxence Bizot

Aurélié Kopitsch

Myriam Bercher

Blanche Chatelon

Nicolas Bellissimo

Christophe Devette

Olivier Gineste

Cyril Conradi

Raphaël Souyris

David Lopez

Raphaël Degremont

Enzo Gallet

Richard Lamoureux

Florence Bouscaren

Robin Diaz

Floriane Rodier

Serge Claude

Hervé Moritz

Simon Dunbar

Joseph Delahaye

Stephane Depoilly

Laure Di franco

Thierry Malfait

Liza Merchaoui

Yanis Lamhari

Lucille Bertaud

### LES INTERVENANT.E.S ET RESPONSABLES POLITIQUES

Anne- Laure Barres  
Agence Erasmus +

Irène Tolleret - députée européenne LREM

Aude Boudet- DRJSCS - Occitanie Pyrénées Méditerranée

Margaux Deletre- Villes d'Amiens

Beatrice Angrand - Agence du service civique

Maric- Krajacic Jasna - Commission européenne

Benoit Biteau - député européen EELV

Matthias Lamarque - Djepva

Camille Grégorio - DD Cergy-Pontoise

Matthieu Beauvarlet - ville d'Amiens

Caroline Prudhomme - DRJSCS Hauts de France

Matthieu Monot - Mairie de Pantin

Cécile Esterle - Conseil régional Aquitaine

Naouel Amar, - Djepva

Christophe Devette - Djepva

Nicolas Remond -DRJSCS Occitanie Pyrénées Méditerranée

Eric Dudoit - DRJSCS Hauts de France

Paul-Eric Declé - Villes d'Amiens

François Mandil - président Cnajep

Pierre Montaudon - Djepva et COJ

Frederick Pairault - président Cnajep

Roland Morin Agence Erasmus +

Hussein Bourgi - Conseil régional Occitanie Pyrénées Méditerranée

Salima Yenbou- Députée européenne EELV

Pour toutes informations, n'hésitez pas à contacter le Cnajep, coordinateur du Dialogue Structuré en France au 01 40 21 14 21 ou à l'adresse : [dialogue.structure@cnajep.asso.fr](mailto:dialogue.structure@cnajep.asso.fr)

Rendez-vous sur le site internet : [www.provox-jeunesse.fr](http://www.provox-jeunesse.fr)

Mais également sur facebook : [@ProvoxJeunesse](https://www.facebook.com/ProvoxJeunesse)  
sur Twitter [@ProvoxJeunesse](https://twitter.com/ProvoxJeunesse)  
et sur instagram [@provox-insta](https://www.instagram.com/provox-insta)

Ce manuel est issu des travaux portés dans le cadre de la dynamique Provox entre janvier 2019 et juillet 2020. Les réflexions portées au niveau national ont permis de contribuer au Dialogue Structuré des jeunes avec l'Europe « Jeunesse, opportunités et territoires ».

Ce projet a été financé avec le soutien de la commission européenne. Cette publication n'engage que son auteur.e et la commission n'est pas responsable de l'usage qui pourrait être fait des informations qui y sont contenues.

Ce projet a été financé par le Ministère de l'Education nationale et de la Jeunesse. Si celui-ci a été impliqué dans l'ensemble de la dynamique Provox, le document présent ne reflète pas une position officielle de celui-ci.

Le présent document contient des extraits ou des mentions de textes législatifs français et européens. Nous vous rappelons que seules les versions publiées dans les journaux officiels français et européens font foi.

 **PROVOX** ANIMÉ PAR LE



Co-funded by the  
Erasmus+ Programme  
of the European Union



MINISTÈRE  
DE L'ÉDUCATION  
NATIONALE